



Le réseau
de transport
d'électricité

Enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

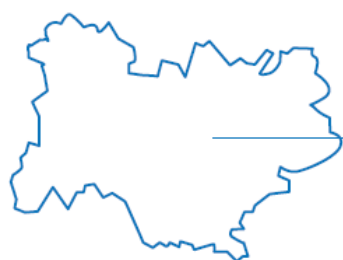
RET
Réseau d'Electricité de Rhône-Alpes

**ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSEL**

GreenAlp
PARTAGEONS L'ÉNERGIE

RSE
Région de la Savoie

soreq
Energies & Communications



SCHEMA REGIONAL DE RACCORDEMENT AU RESEAU DES ENERGIES RENOUVELABLES (S3RENR) D'Auvergne-RHÔNE-ALPES

ETAT TECHNIQUE ET FINANCIER

DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA A FIN 2024



SOMMAIRE

Sommaire	3
Synthèse nationale	4
Préambule	12
Evolution de la production ENR.....	13
1. Dynamique de raccordement EnR	13
2. Affectation des capacités réservées	15
Aménagements du schéma	17
Cartographie des travaux	19
Etat financier du schéma	23
Indicateurs de suivi de mise en œuvre du schéma	27
Conclusion	28
Annexes et clés de lecture	30
1. Evolution de la production EnR.....	30
2. Aménagements du schéma	31
3. Avancement des travaux	35
4. Etat financier du schéma	65
5. Capacités réservées par poste	66

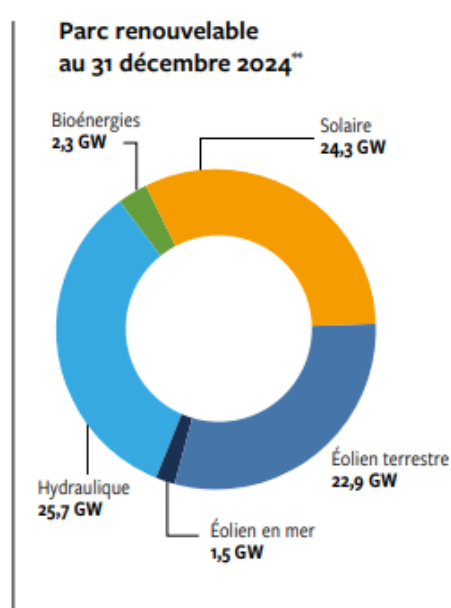
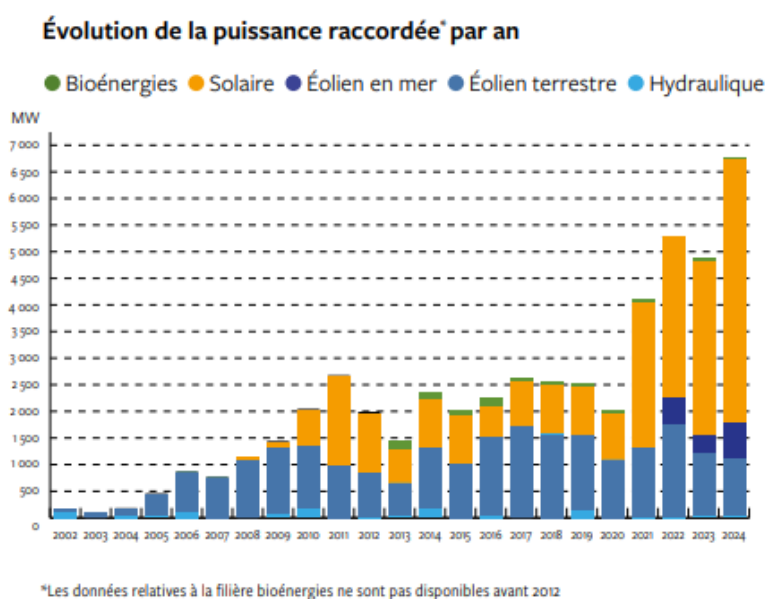
SYNTHESE NATIONALE

Accélérer la transition énergétique : un impératif collectif, une mobilisation en actes

En 2024, la dynamique de raccordement des énergies renouvelables (EnR) a franchi un cap historique, avec un volume record de 5 900 MW nouvellement raccordés, reflet d'un engagement collectif croissant en faveur de la transition énergétique. Cette croissance de 9,3 % par rapport à 2023 est majoritairement raccordée sur le RPD et principalement portée par le dynamisme des installations photovoltaïques, qui représentent 4 700 MW, dont 3 GW de projets raccordés en basse tension.

Ce mouvement s'inscrit dans la trajectoire définie par l'État pour faire du mix énergétique français un levier de souveraineté, de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

La France dispose désormais d'un parc de production EnR de plus de 76 000 MW, incluant l'ensemble des filières renouvelables, dont les trois premiers parcs éoliens en mer. Le parc hydraulique représente environ le tiers de la capacité installée, alors que les installations éoliennes et photovoltaïques représentent environ 63% du parc¹.



Evolution annuelle des volumes d'EnR raccordés (en MW)

Un changement d'échelle soutenu par une stratégie industrielle et territoriale structurante

La transition énergétique ne peut réussir qu'à condition d'être accompagnée par une transformation profonde des infrastructures de réseau. Les plans stratégiques portés par RTE et Enedis — respectivement à travers le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) et le Plan de Développement des Réseaux — traduisent cette ambition en cohérence avec les ambitions de l'Etat en matière d'évolution du mix énergétique. Leur mise en œuvre repose sur trois piliers :

- La construction ciblée de nouveaux ouvrages dans toutes les régions, couplée à l'optimisation du réseau existant ;
- La priorisation des investissements au regard des besoins réels d'accueil d'EnR, en veillant à optimiser le bénéfice pour la collectivité ;
- Une coordination renforcée avec les producteurs, rendue possible par une information transparente sur la mise à disposition des capacités d'accueil et les délais de travaux associés.

En anticipation de la mise en œuvre de ces plans stratégiques de développement et renforcement des réseaux publics, Enedis et RTE ont collaboré afin de définir un ordonnancement des projets d'infrastructures nécessaires à l'augmentation des capacités d'accueil. Cet ordonnancement constitue une réponse concrète à l'impératif de rapidité, de coût maîtrisé, et de lisibilité dans les parcours de raccordement.

Afin d'assurer la transparence sur cette démarche et d'offrir de la visibilité sur la mise à disposition de capacités d'accueil sur le réseau, des cartographies des travaux indiquant les dates de mises en service des ouvrages et la capacité d'accueil dégagées pour les énergies renouvelables sont mises à la disposition des parties prenantes sur le site de RTE. Ces cartographies régionales seront actualisées régulièrement et devraient permettre aux porteurs de projets d'affiner leur stratégie de développement.

Le nouveau cadre réglementaire : un levier de transformation à structurer

Le décret du 21 juillet 2024, issu de la loi APER, redéfinit le pilotage des S3REnR (Schémas Régionaux de Raccordement aux EnR). Il introduit une logique de planification évolutive, ancrée dans la réalité des territoires et adaptée aux nouveaux enjeux industriels.

Les principales avancées sont :

- **La mise en place d'une plateforme d'échange numérique** permettant une prise en compte plus fine des prévisions d'installations de production d'électricité pour l'élaboration des nouveaux schémas.
- **Des délais raccourcis pour les révisions** des schémas, en cohérence avec les rythmes de développement des projets.
- **Un horizon de planification des schémas plus long**, de 10 à 15 ans, permettant de mieux dessiner les ouvrages de réseaux à prévoir.

- **La création d'ouvrages prioritaires**, destinés à anticiper les dynamiques de projets avérés et éviter les effets de projets à long développement très incertains bloquants.
- **L'introduction de "réservoirs de travaux"** : dispositifs permettant de répondre aux demandes nouvelles de raccordement qui n'auraient pas été anticipées dans la révision d'un schéma.
- **Une concertation renforcée** avec les collectivités et acteurs de l'aménagement du territoire, pour une planification qui croise ambitions énergétiques et développement local.

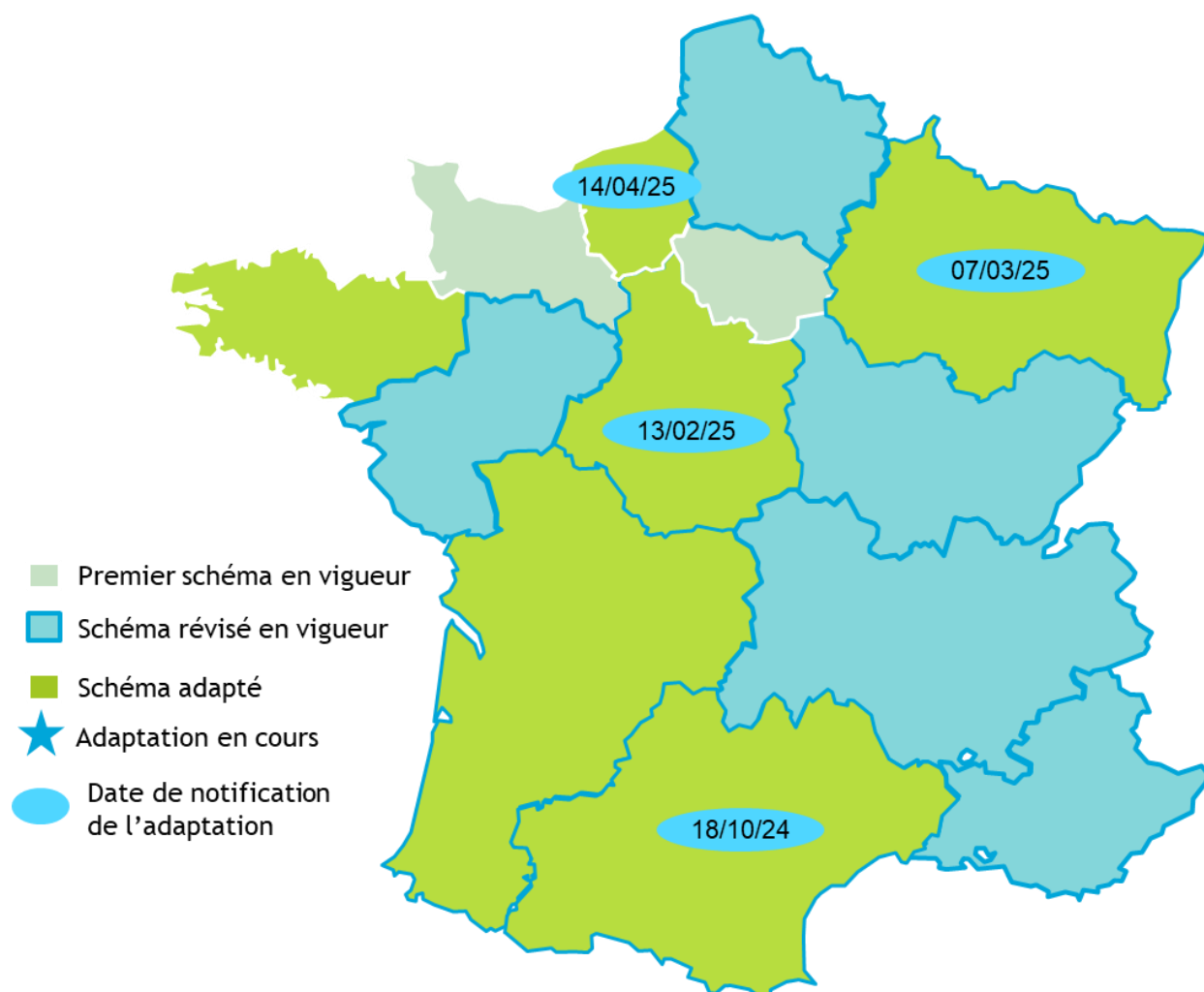
Ce cadre pose les bases d'un pilotage plus agile, à condition qu'il soit porté par un dialogue stratégique permanent entre l'État, les gestionnaires de réseaux, les producteurs et les collectivités.

En complément de l'évolution du cadre réglementaire, un cycle de concertation avec les parties prenantes s'est engagé afin de décliner les dispositions du nouveau décret dans les Documentations Techniques des Réseaux (DTR) des gestionnaires de réseau. Ce cycle d'échanges doit notamment permettre de renforcer la cohérence entre les cibles locales de production à raccorder à l'horizon 2035 et les objectifs fixés au niveau national. Il doit également préciser la mise en place des dispositifs qui rendront la planification plus rapide et plus efficiente pour accélérer les raccordements de production, en particulier dans les zones à forte dynamique. Cette planification doit notamment s'appuyer (i) sur la définition de zones d'accélération et (ii) sur l'identification d'ouvrages prioritaires.

Par ailleurs, la circulaire « Ferracci » signée par le ministre de l'Industrie et de l'Énergie le 21 mars 2025, révisant la circulaire dite « Fontaine », a été élaborée sous l'égide de la DGE. Son objectif principal est de simplifier et d'accélérer le processus de concertation à l'amont des travaux d'infrastructures publiques de transport et de distribution d'électricité, en particulier dans le cadre du développement des énergies renouvelables (EnR).

Dans l'attente, les dernières adaptations de schémas permettant l'émission d'offres de raccordement

Pour répondre rapidement à la dynamique croissante des projets d'énergies renouvelables terrestres, les gestionnaires de réseau ont pris des mesures proactives en notifiant les dernières adaptations avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre de réalisation des S3REnR. En 2024, une seule adaptation du schéma Occitanie a été notifiée, permettant de libérer un volume de capacités réservées supplémentaires de 1 230 MW. Trois adaptations ont également été notifiées depuis début 2025 sur les schémas Centre-Val de Loire, Grand Est, et Haute Normandie. L'échec de l'adaptation envisagée dans la région Bourgogne-Franche-Comté a par ailleurs été acté, du fait du non-respect des critères de l'adaptation induit par l'ampleur des travaux nécessaires : le processus de révision dans le nouveau cadre a donc été lancé au plus tôt.



Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2024

Les nouvelles dispositions de la loi APER ne prévoient plus la possibilité d'adaptation de schémas aux bénéfices des nouveaux mécanismes décrits supra. En particulier, une nouvelle flexibilité (mobilisation d'un réservoir de travaux prédéfinis) viendra compléter les transferts de capacité réservée et de travaux, pour continuer d'émettre des offres de raccordement entre deux processus de révisions.

Un nouveau cycle de révision des S3REnR bénéficiant des avancées de la loi APER est lancé.

A fin 2024, 66% de la capacité d'accueil des réseaux réservée aux projets EnR est affectée à des projets en cours de développement. Ce taux de réservation des capacités des schémas est en forte augmentation par rapport à celui observé fin 2023 (45%) compte-tenu en particulier de la forte dynamique des raccordements de PV BT, malgré la révision ou l'adaptation de trois schémas en

[illegible]

A ce jour, trois révisions de schémas (Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire) ont officiellement été lancées. Les étapes préparatoires au lancement des révisions ont par ailleurs été entamés pour plusieurs autres schémas, à savoir la phase de collecte des prévisions d'installation de production et également celles de construction des scénarios pilotées par les DREAL.

Optimisation du raccordement des projets de petite puissance dans les zones saturées

Les gestionnaires de réseaux mettent en œuvre des stratégies pour accélérer le raccordement des projets de petite puissance, même dans les zones à forte saturation. En 2024, la dynamique de raccordement des projets photovoltaïques diffus reste robuste, y compris dans les zones rurales où la capacité d'accueil supplémentaire ne sera disponible qu'après des travaux significatifs. Les initiatives lancées par RTE et Enedis depuis 2022 pour proposer des solutions de raccordement anticipé ont permis de traiter plus de 4 000 demandes, grâce à des propositions bien accueillies par les parties prenantes.

Cependant, cette dynamique intense révèle des contraintes localisées sur un nombre croissant de postes sources depuis la fin de l'été 2024. Pour répondre à ces défis, les gestionnaires de réseaux intensifient leurs efforts pour optimiser le raccordement des installations, notamment dans les milieux agricoles. En l'absence de pilotabilité des installations photovoltaïques de faible puissance à date, RTE et certains gestionnaires de réseaux explorent des leviers supplémentaires, tels que l'appel à des flexibilités additionnelles.

Les prochaines révisions des schémas S3REnR devront intégrer de manière adéquate le volume de production diffuse, en tenant compte des évolutions des modalités de soutien aux installations photovoltaïques, notamment en raison de la modification du tarif « S21 ». Ces ajustements visent à aligner la taille des installations au bénéfice des projets de puissances plus élevées, pour se conformer aux objectifs de développement à moyen terme du gouvernement.

Mise en œuvre de solutions flexibles pour un raccordement rapide et économique

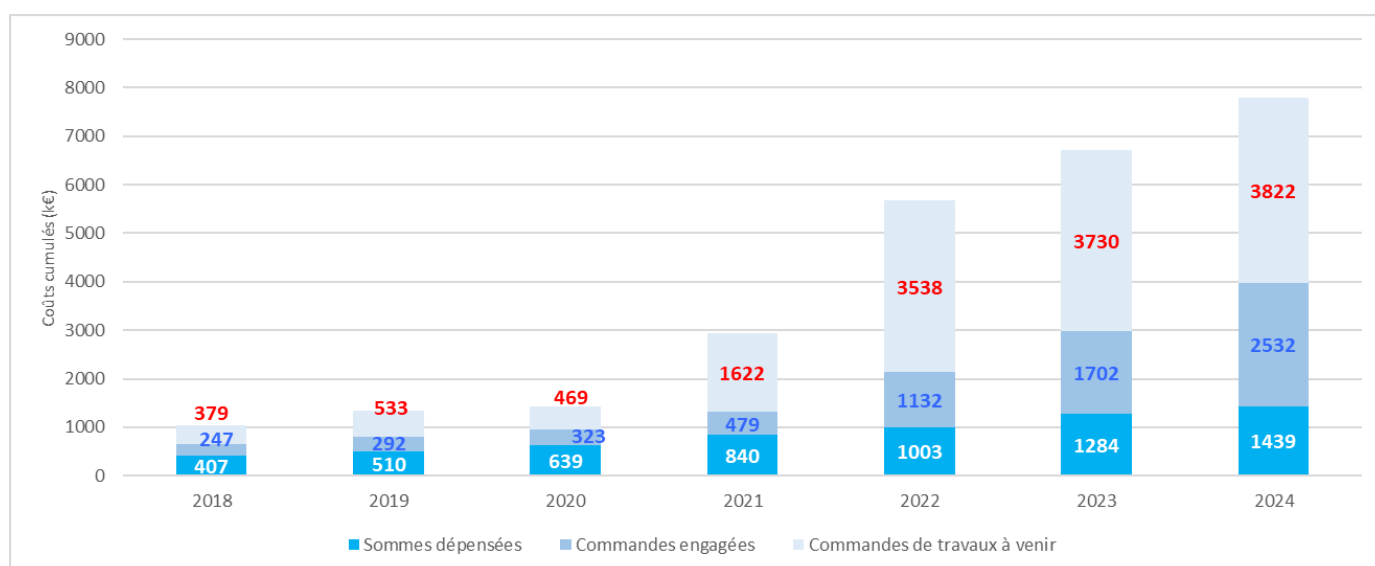
Pour accélérer les raccordements de production d'énergies renouvelables tout en minimisant les coûts pour la collectivité, les gestionnaires de réseaux adoptent massivement des solutions flexibles, telles que les automates d'écêtement. Ces dispositifs, déployés par RTE, repoussent les limites d'utilisation du réseau existant et optimisent son dimensionnement.

Enedis a lancé une expérimentation d'écêtement dans les départements des Landes et de la Somme, augmentant ainsi la capacité d'accueil des postes sources d'environ 200 MW dans le cadre du projet Reflex. Des projets en développement bénéficient déjà de ces nouvelles capacités. Enedis prévoit une généralisation progressive de ce principe, avec une première phase de déploiement de Reflex sur une centaine de transformateurs entre 2025 et 2027, suivie d'une généralisation à partir de 2028 grâce aux outils et méthodes industrielles développées.

Des investissements en hausse continue pour adapter l'infrastructure à la dynamique des EnR

En 2024, les demandes de raccordement ont continué de croître fortement par rapport aux années précédentes. La prédominance des projets photovoltaïques (PV) reste notable, en raison de leur meilleure acceptabilité par rapport aux autres filières, notamment en termes d'insertion paysagère et d'appropriation par les habitants, surtout pour les nombreux projets de faible puissance. Les puissances unitaires varient considérablement selon les projets, avec un dynamisme accru des installations de puissance modérée, tandis que les demandes de raccordement de plusieurs centaines de MW se poursuivent.

Cette dynamique entraîne une augmentation des volumes d'investissement pour développer les ouvrages prévus dans les schémas S3REnR révisés. Ces investissements sont réalisés en adéquation avec les dynamiques de croissance locale et sont conjointement ordonnancés pour piloter l'effort industriel de mise à disposition de capacités de manière efficace.



Evolution des investissements cumulés pour les créations et les renforcements à fin 2024

La forte croissance des commandes engagées depuis 2022 se poursuit, illustrant l'accélération du financement des ouvrages inclus dans les schémas par les gestionnaires de réseau et les producteurs. De plus, l'évolution des commandes de travaux à venir met en évidence les enjeux d'investissement auxquels les gestionnaires de réseaux doivent faire face pour accueillir les EnR.

Les gestionnaires des réseaux font évoluer leur stratégie d’approvisionnement pour garantir des solutions d’infrastructure au meilleur coût avec des délais maîtrisés, dans un contexte international tendu.

Dans un contexte international marqué par une compétition accrue, les gestionnaires de réseaux adaptent leur stratégie d’approvisionnement pour garantir des solutions d’infrastructure au meilleur coût et avec des délais maîtrisés.

Cette adaptation repose, pour RTE sur une organisation industrielle développée pour RTE dans le cadre du SDDR elle consiste à modifier la stratégie d’approvisionnement de l’entreprise dans le but de reconstituer les capacités de production de la filière, de permettre le passage à l’échelle, et d’assurer la maîtrise de composants clés de la chaîne de valeur en Europe en général et en France en particulier, tout en contenant les prix.

Les gestionnaires de réseaux se concentrent sur plusieurs axes stratégiques :

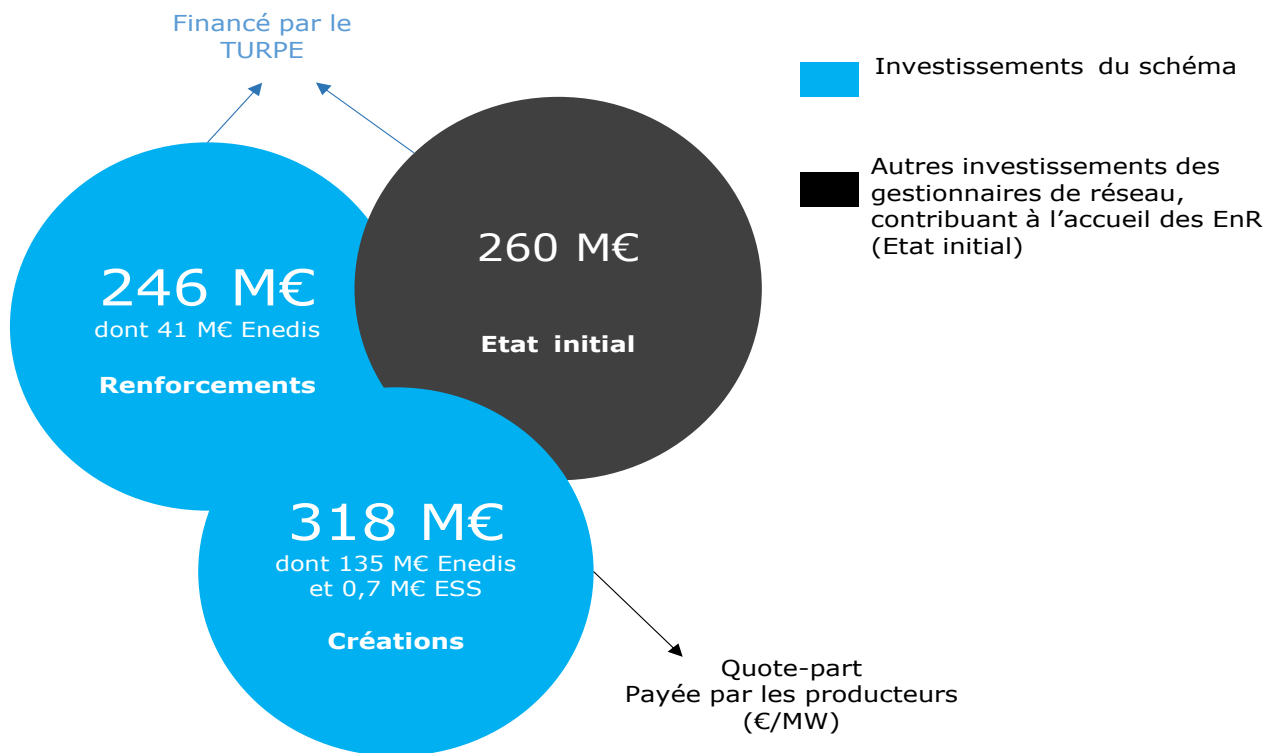
1. **Sécurisation des approvisionnements** : En planifiant, massifiant et standardisant les matériels, ils assurent une disponibilité continue des ressources nécessaires.
2. **Visibilité accrue pour les fournisseurs** : En s’engageant sur des volumes plus importants et des durées de contrats prolongées (jusqu’à 8 à 10 ans, contre 3 à 5 ans habituellement), ils offrent une stabilité et une prévisibilité aux partenaires commerciaux.
3. **Anticipation des commandes** : Pour garantir la mise en œuvre de leurs engagements, ils anticipent une partie de leurs commandes.
4. **L’industrialisation des travaux** : la mise en œuvre de solution standards, de type bâtiment industriel pré équipé en matériel, appelées « postes source express », permet à Enedis de construire plus rapidement les postes sources pour répondre aux demandes de raccordement des producteurs.

En outre, les gestionnaires de réseaux appliquent largement le principe **de dimensionnement durable** des liaisons de raccordement des postes sources. Cette approche consiste à prévoir un dimensionnement supérieur aux besoins de court terme, évitant ainsi des travaux successifs et les incertitudes associées, tout en optimisant l’efficacité économique.

Cette stratégie industrielle, visant à optimiser les coûts et les délais de mise en service des infrastructures, est mise en œuvre par l’ordonnancement des ouvrages et suit la dynamique de raccordement dans les territoires.

PREAMBULE

La quote-part du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes a été approuvée par le préfet de région le 15/02/2022. Ce schéma met à disposition des projets de production EnR une capacité d'accueil de 7619 MW, pour une quote-part de 41.55 k€/MW (valeur actualisée au 1^{er} février 2025). Les montants d'investissements de l'état initial et du schéma sont détaillés ci-dessous.



Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2024 (année N-1), après 3 années d'application, conformément à l'article D321-22 du code de l'énergie. Pour mémoire, le précédent état technique annuel à fin 2023 est disponible sur le site Internet de RTE.

Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec Enedis, Energie et Services de Seyssel (ESS), GreenAlp (ex GEG), Régie d'Electricité de Thônes (RET), Régie Services Energie (RSE), et Société des Régies de l'Arc (SOREA), présenté à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs.

Le S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse :

<http://www.rte-france.com/fr/article/les-schemas-regionaux-de-raccordement-au-reseau-des-energies-renouvelables-des-outils>.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

1. Dynamique de raccordement EnR

15 299 MW d’installations EnR raccordées en 2024

Le parc de production d’énergies renouvelables en service atteint 15 299 MW, en hausse de 5 % par rapport à 2023. Le volume des projets en développement connaît depuis plusieurs années une hausse principalement liée au développement de la filière photovoltaïque, pour atteindre 3 175 MW (+41 % par rapport à 2023).

Production (MW)	A date d'approbation du schéma (au 15/02/2022)	31/12/2023	31/12/2024	Evolution
En développement	1 160	2 244	3 175	41%
RPT		436	902	
ENEDIS		1 799	2 261	
ELD		9	11	
En service	13 832	14 544	15 299	5%
RPT		11 001	11 003	
ENEDIS		3 447	4 185	
ELD		97	110	
Total	14 992	16 788	18 474	10%

Un parc de production éolienne raccordée en légère décroissance.

Le parc éolien de Donzère a été démantelé (-3 MW) et aucune production éolienne n’a été raccordée en 2024. Le volume total de projets éoliens en service et en développement affiche 1329 MW à fin 2024, soit une évolution de +2.4 % par rapport à 2023. Cette croissance est légèrement inférieure à l’évolution nationale de cette filière. Le volume du parc éolien raccordé à fin 2024 est de 705 MW¹.

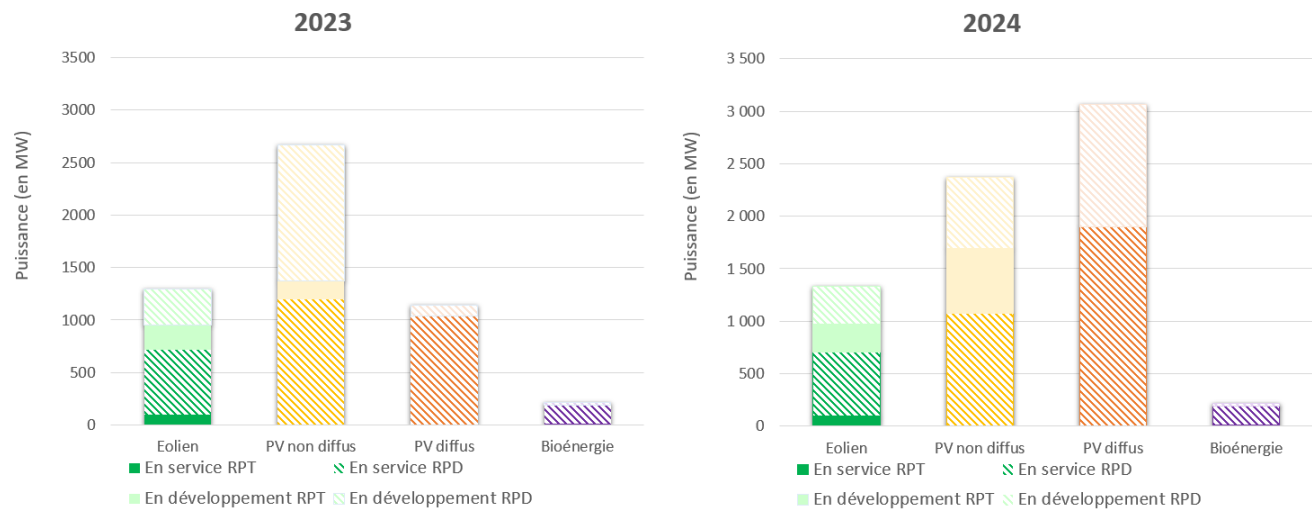
742 MW de production solaire raccordée en 2024

Le parc de production photovoltaïque installé en 2024 atteint 2975 MW. L’accélération du développement de cette filière se poursuit avec une hausse de +33 % par rapport à 2023. Cette évolution est plus importante que la dynamique constatée sur l’ensemble du territoire Français

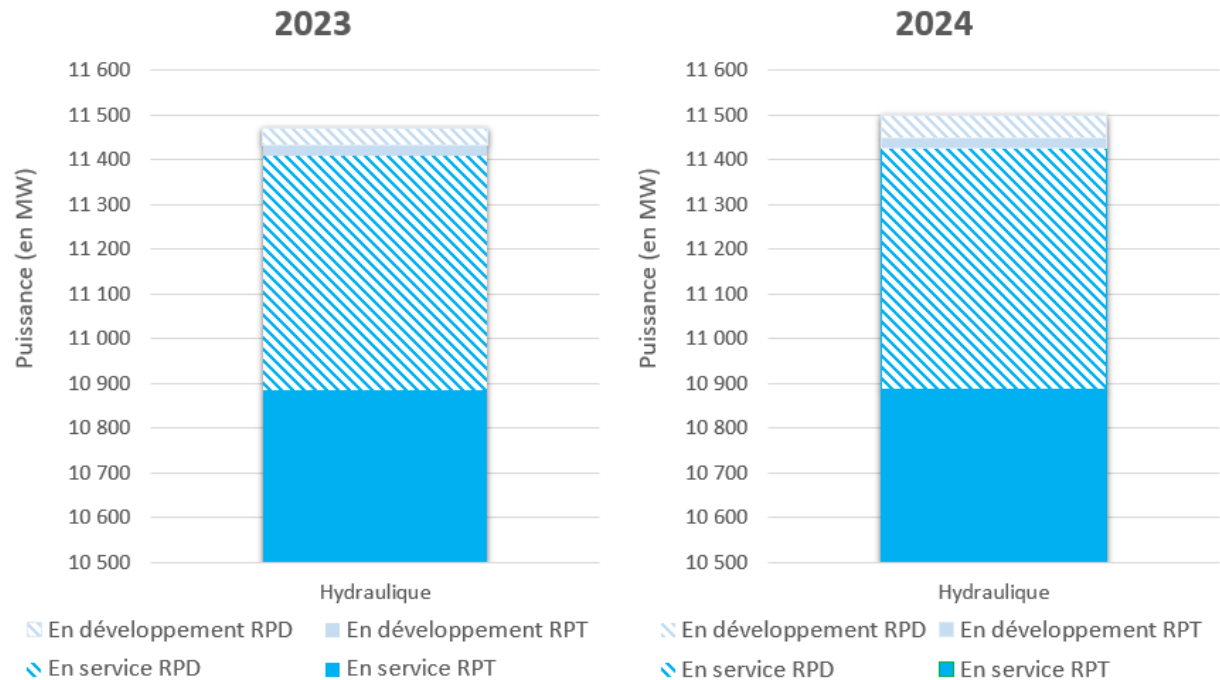
¹ A noter que ce volume inclut une correction de données dans la capacité effectivement raccordée d’un parc éolien sur le RPD (-6MW)

(+25 %). Le volume total de projets en service et en développement de la filière photovoltaïque poursuit le rythme de croissance amorcé depuis 2022, soit +43 %.

Répartition par filière des installations EnR en service à fin 2023 et fin 2024



A noter qu'entre 2023 et 2024 le seuil pour distinguer le PV diffus du PV non diffus a été modifié dans l'affichage des données ci-dessus et est passé de 100 kVA à 250 kVA.



20 MW de capacité de production hydraulique ont été raccordés en 2024. Le parc installé reste globalement stable.

2. Affectation des capacités réservées

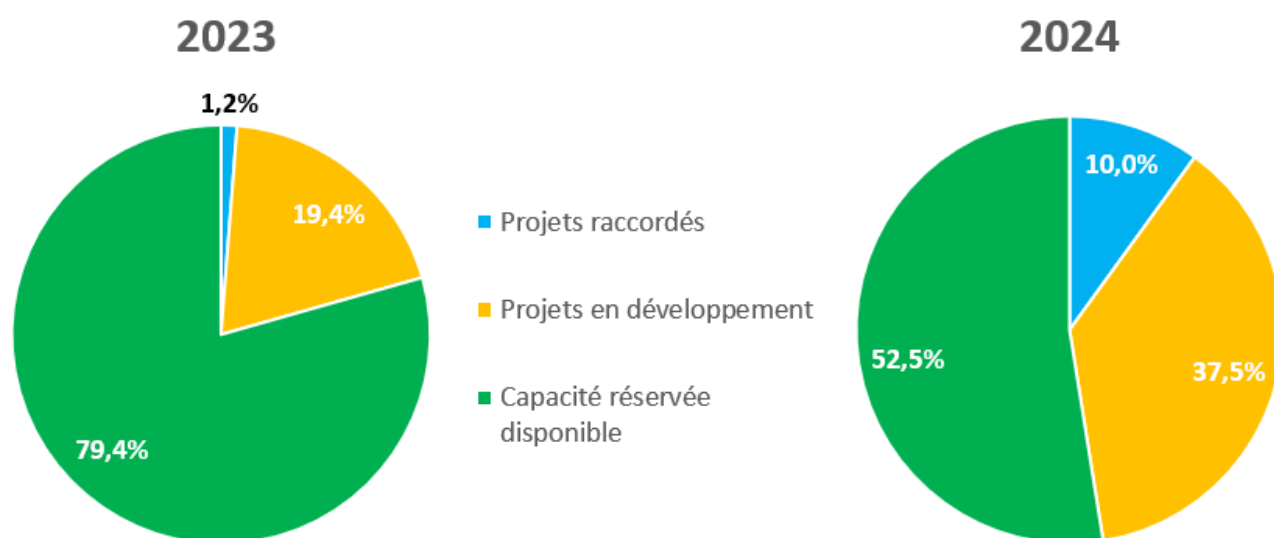
3 617 MW de capacités réservées attribués à fin 2024

Dont 923 MW attribués pour des projets à raccorder sur le Réseau public de transport.

Le volume de capacités affectées aux EnR a plus que doublé par rapport à fin 2023 illustrant un développement des projets EnR sur la région Auvergne-Rhône-Alpes aussi dynamique que l'année précédente.

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR aux installations de production d'énergies renouvelables à fin **2023** et fin **2024**.

Répartition de la capacité réservée selon le stade des projets EnR



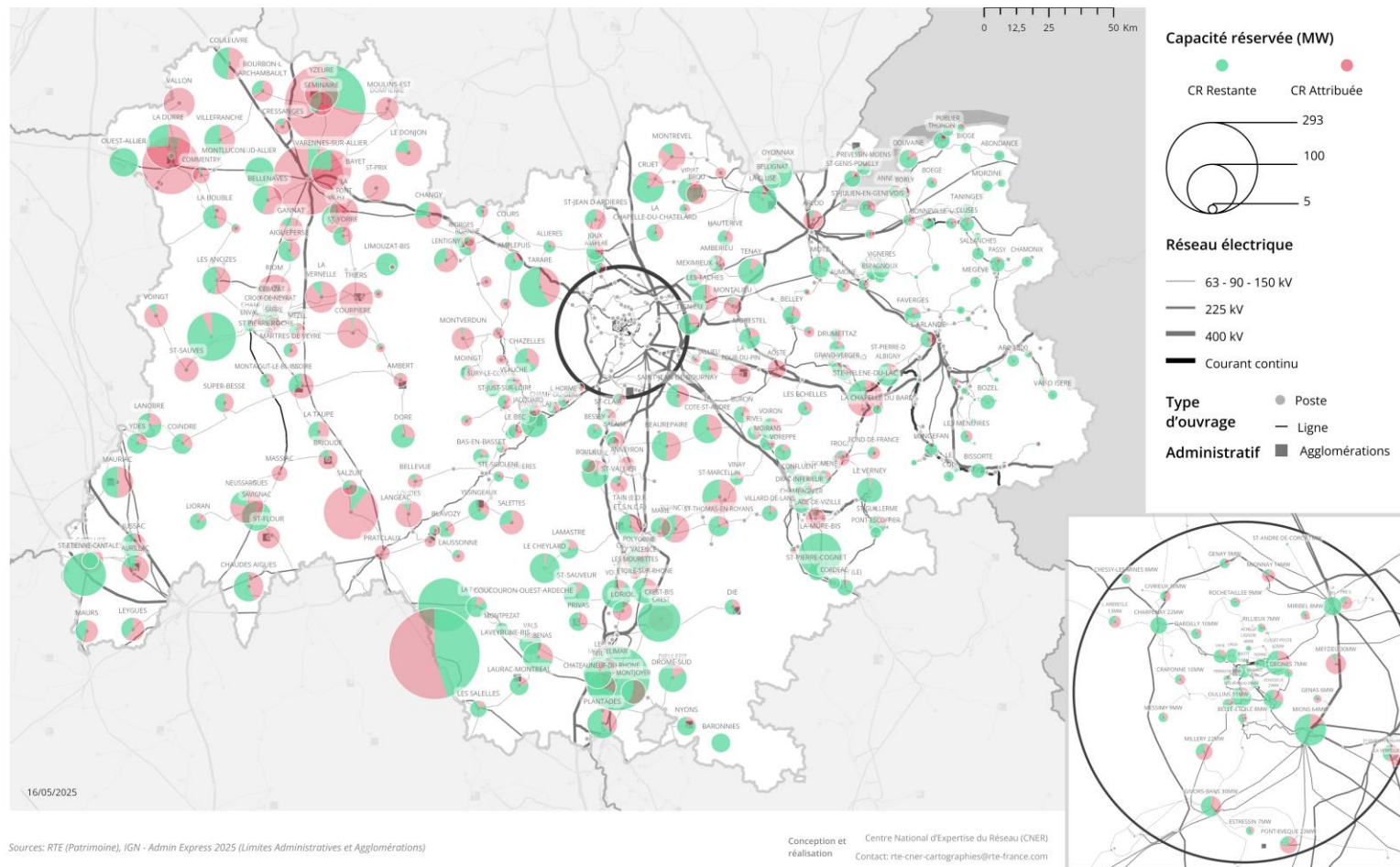
48% de la capacité du schéma allouée à fin 2024

Depuis la publication du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes, 3 617 MW de capacités réservées ont été affectées sur les 7 619 MW mises à disposition dans le schéma, dont 762 MW (10 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe 5. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet Caparéseau.fr.

La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte en page suivante.

AUVERGNE-RHONE-ALPES

Capacité de la région



Carte de la répartition de l'allocation des capacités réservées du S3REnR

AMENAGEMENTS DU SCHEMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2024. Certains de ces transferts ont été accompagnés de déplacements de travaux.

669 MW ont été transférés en 2024

En 2024, 95 transferts de capacités réservés ont été effectués et ont fait évoluer les capacités réservées de 93 postes électriques différents. Le volume cumulé de capacité transférée à fin 2024 représente 1147 MW depuis l'entrée en vigueur du schéma, soit 15% de la capacité du schéma.

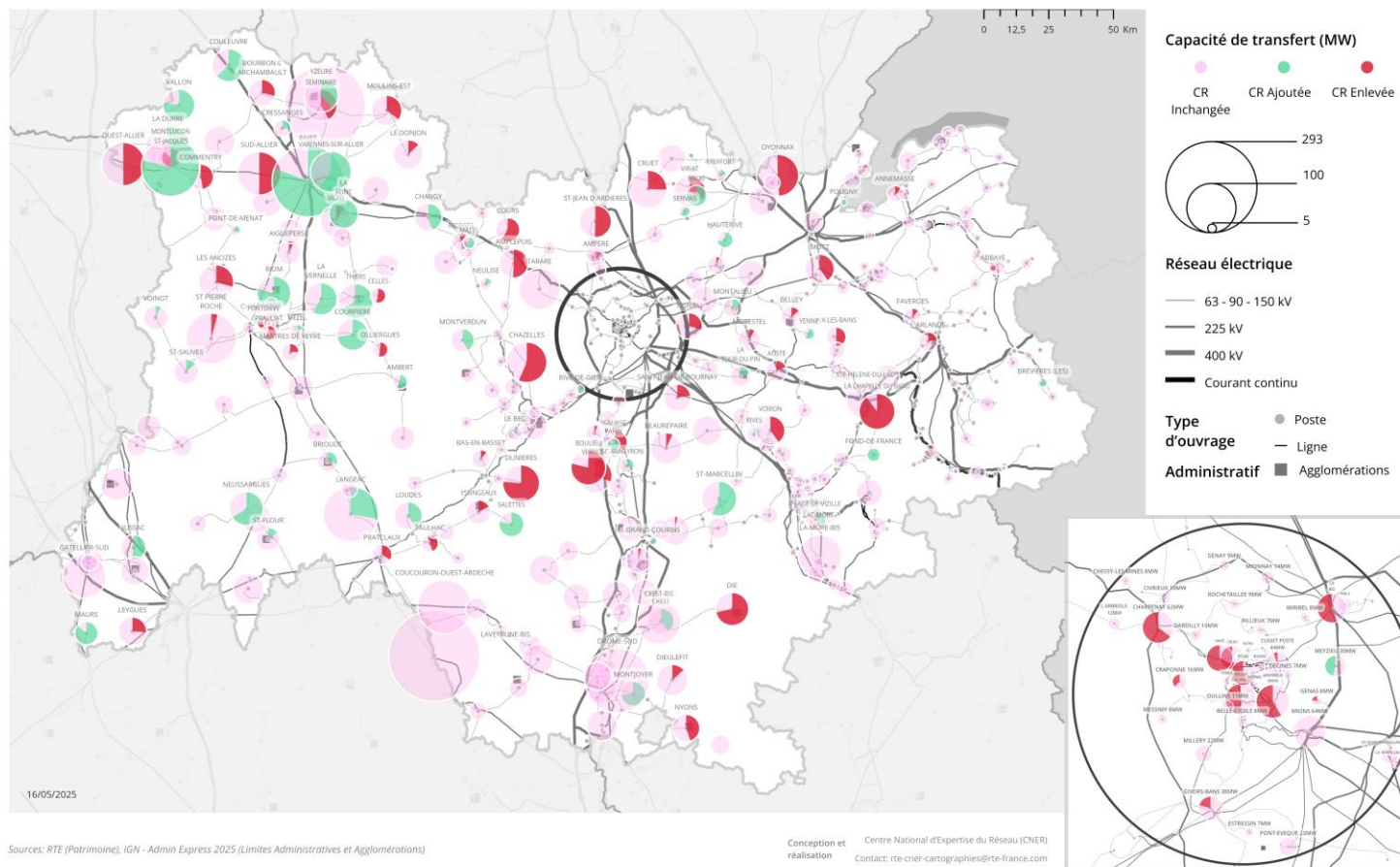
Dans certaines situations, des transferts (déplacement) de travaux ont été réalisés de façon concomitante aux transferts de capacités réservées. Sur 2024 les travaux déplacés sont les suivants :

- Déplacement d'un transformateur de 20 MW du poste Chapelle du Bard vers le poste des Salettes ainsi que le jeu de barre du poste de Limouzat-Bis vers le poste des Salettes.
- Déplacement d'un transformateur de 36 MW du poste Dunières vers le poste de La Durre
- Déplacement d'un transformateur de 36 MW du poste de Die vers le poste de Couleuvre
- Déplacement des travaux de renforcement d'un transformateur (+16 MW) du poste des Ancizes vers le poste de Neussargues.

Les transferts constituent un outil fréquemment utilisé depuis la mise en œuvre des schémas S3REnR pour ajuster les volumes de capacité réservée par poste-source ; ainsi les installations EnR bénéficient des conditions optimales pour leur raccordement dans le cadre du S3REnR.

La liste complète des transferts et des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe 2.

AUVERGNE-RHONE-ALPES
Capacité de la région



Carte de l'évolution des capacités réservées par poste après transferts de capacité réservée

CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX

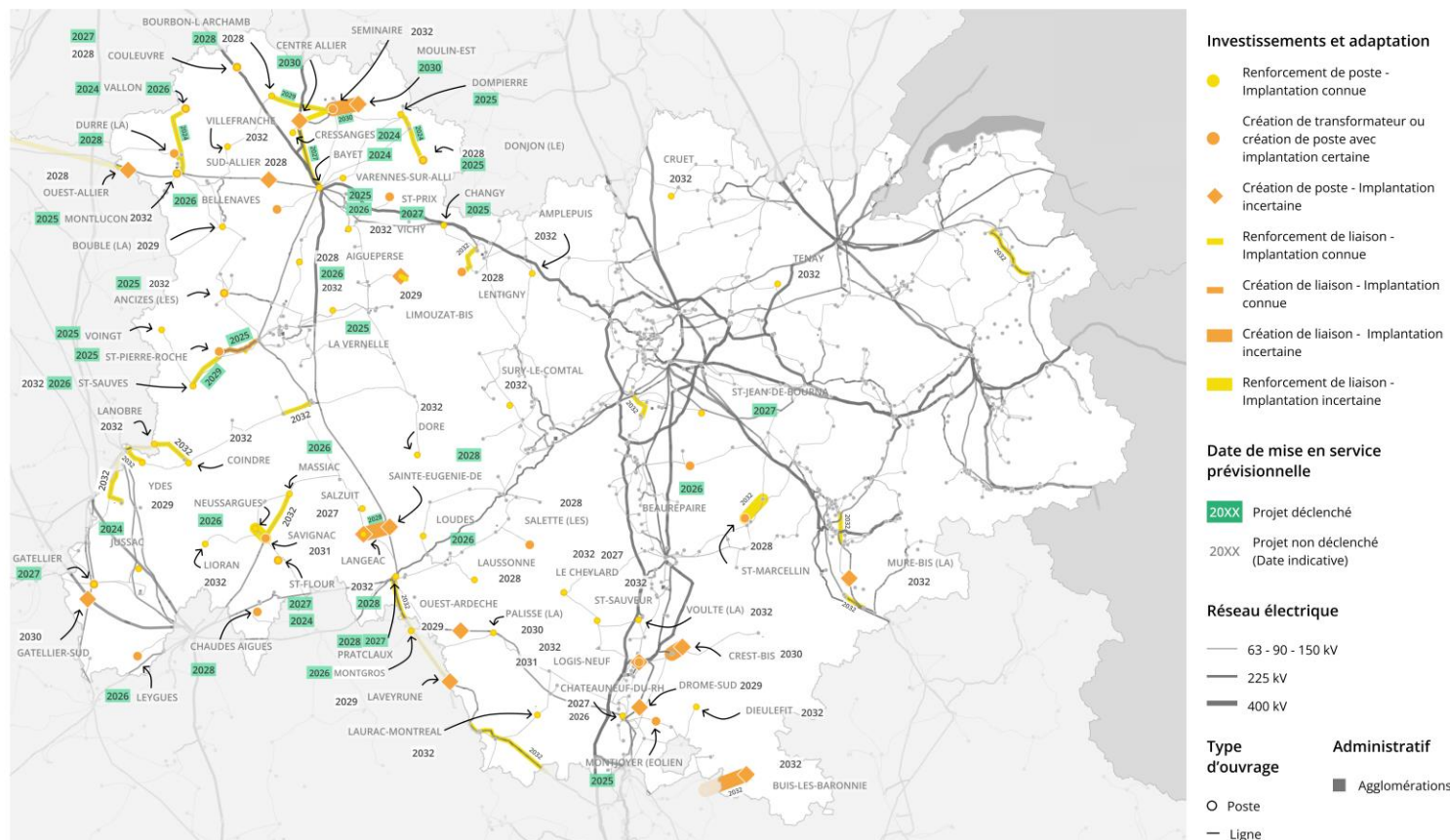
La cartographie ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR avec leur date de mise en service prévisionnelle. Les ouvrages de l'état initial du S3REnR et le réseau existant sont présents sur la carte (fond de carte). Seuls les ouvrages inscrits au schéma sont détaillés.

A noter que les dates de mises en service prévisionnelles pourront évoluer en fonction de la dynamique de développement des EnR.

La cartographie des travaux est représentée sur la carte en page suivante.

Auvergne-Rhône-Alpes

Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre des projets de travaux prévus au S3REnR



Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Les informations publiées sont mises à disposition à titre indicatif. Elles ne sont pas engageantes pour les gestionnaires de réseau, notamment dans le cadre des études et relations contractuelles relatives au raccordement. Les gestionnaires de réseau ne pourront être tenus responsables de l'interprétation ou de l'usage qui pourraient être faits de ces informations.

Conception et réalisation : Centre National d'Expertise du Réseau (CNER)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

Carte des travaux du S3REnR

Les travaux sont engagés sur 15% des ouvrages de création

Un ouvrage de création a été mis en service à fin 2024, il s'agit de la création d'une ½ rame au poste de Bayet.

Des travaux de création et raccordement de transformateurs Enedis sont en cours dans 7 postes source (Bellenaves, Le Donjon, Montluçon, Vallon, Leygues, Montjoyer, Beaurepaire). Des travaux de création d'un transformateur RTE dans le poste des Ancizes sont également en cours.

Les travaux pour la création du poste source 225/20 kV de Saint Pierre Roche sont lancés depuis fin 2023 et leur mise en service est prévue pour le 2^{ème} semestre 2025.

Les autres ouvrages de création dont le seuil de déclenchement est atteint concernent l'ajout de transformateurs ENEDIS et leur ½ rame (dans les postes de Chaudes-Aigues, La Durre, St-Flour, St-Prix), l'ajout de ½ rames ENEDIS dans 5 autres postes existants, la création et le raccordement du poste source de Moulins Est 225/20 kV, la création de 2 postes 225 kV RTE (Langeac et Sainte Eugénie de Villeneuve), la création du poste de Centre-Allier 400/225/63 kV, et enfin la création d'un autre transformateurs RTE dans le postes de Gatellier.

Le S3REnR Auvergne Rhône-Alpes prévoit plusieurs investissements structurants à long délai de réalisation, notamment la création de 12 nouveaux postes sources (dont celui de St Pierre Roche 225/20 kV dont la mise en service est prévu pour fin 2025).

Les études internes et conjointes, entre RTE et ENEDIS, se sont poursuivies sur 2024 pour les autres postes sources, 7 Justifications Technico-Economiques (JTE) ont été validées par les services de l'état et 3 JTE sont en cours. Ces jalons marquent le démarrage des procédures de concertation pour la recherche d'emplacement des futurs postes source.

10% des travaux de renforcement sont en service à fin 2024

A fin 2024, 7 transformateurs ont été renforcés dans 5 postes ENEDIS et disposent désormais d'une capacité unitaire de transformation de 36 MVA (passage de 20 en 36 MVA). Par ailleurs, deux liaisons RTE ont vu leur capacité d'évacuation de la production EnR augmenter au cours de 2024 et un automate est en service.

Les travaux de renforcement de 15 transformateurs ENEDIS dans 12 postes source différents, d'ajout d'une self shunt, de 2 automates et l'ajout d'un disjoncteur HTB sont en cours à fin 2024

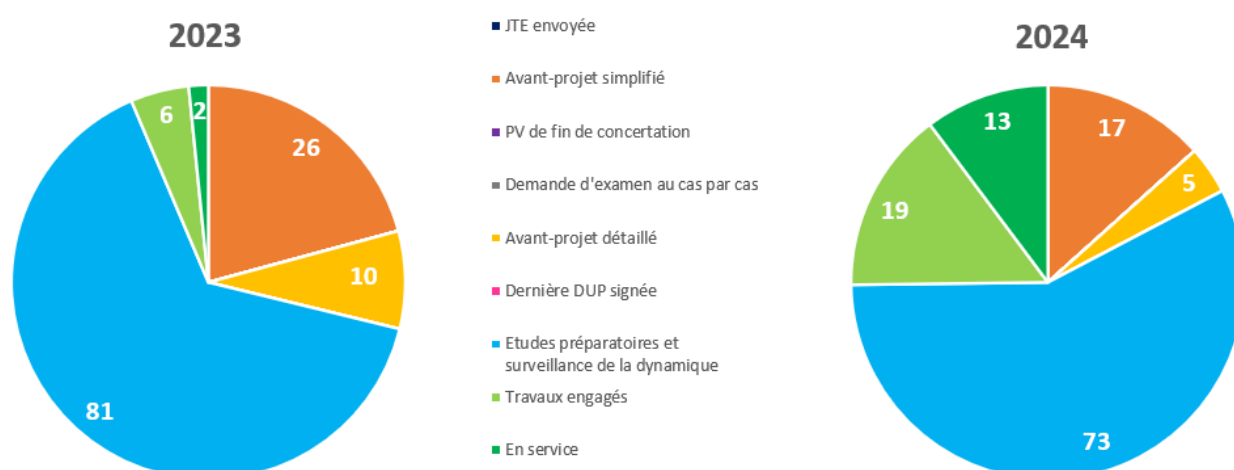
Prochainement, d'autres travaux de renforcement seront engagés. Ils concerneront 7 liaisons du réseau de transport d'électricité, l'ajout d'une self shunt au poste de Bourbon L'Archambault, de 2 disjoncteurs HTB dans des postes existants, l'installation de 4 automates et l'installation d'un transformateur-déphaseur au poste de Montgros.

La répartition des travaux de création et renforcement illustrée ci-dessous selon leur stade d'avancement.

Répartition des travaux de création S3REnR selon leur stade d'avancement²



Répartition des travaux de renforcement S3REnR selon leur stade d'avancement



Clé de lecture : un projet peut nécessiter des travaux menés par un ou plusieurs gestionnaires de réseau. Si un même projet nécessite l'intervention de plusieurs gestionnaires de réseau (GRT et GRD), les travaux de chaque gestionnaire de réseau sont comptabilisés. Par exemple, pour la création d'un poste source qui fait intervenir à la fois le GRT et le GRD, le projet sera compté 2 fois, 1 fois pour la création du poste source (travaux gérés par le GRD) et une fois pour son aspect raccordement au réseau de transport (travaux gérés par RTE).

La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe 2.

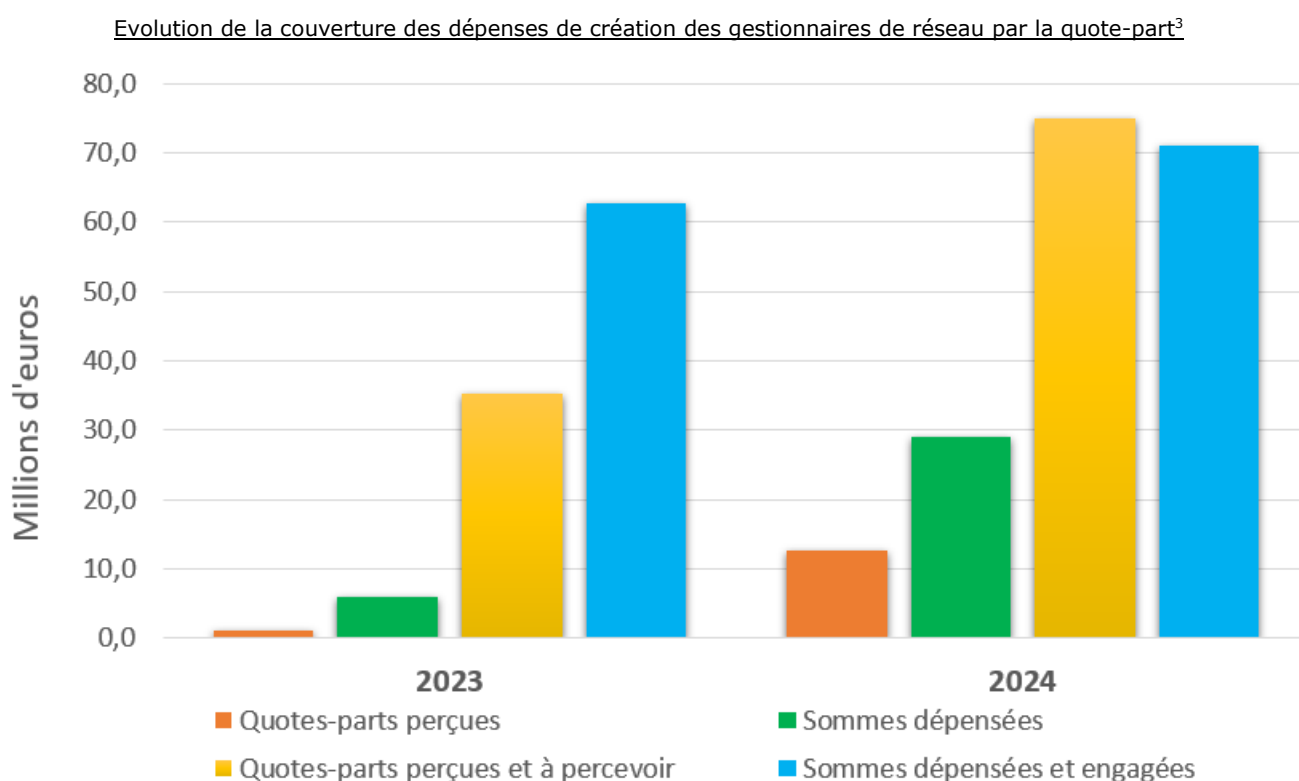
² Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe 3.

ETAT FINANCIER DU SCHEMA

12.6 M€ de quote-part versés par les producteurs et 29 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2024

Le montant de quote-part versé par les producteurs représente 43% des sommes dépensées pour les travaux de création par les gestionnaires de réseau à fin 2024.

Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas représentés sur le graphique ci-dessous.



L'estimation des quotes-part perçues et à percevoir s'entend hors production diffuse (ie. production EnR d'une puissance inférieure à 250 kVa : ces production EnR ne sont pas redevables de la quote-part).

Les quotes-parts perçues et engagées à fin 2024 poursuivent leur forte évolution par rapport à fin 2023, en grande partie liée au développement de la filière photovoltaïque dans la région.

73.7 M€ (16,3 % du coût prévisionnel des travaux de création)

Il s'agit du montant qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production diffuse⁴ étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR.

³ La définition de ces différents montants est précisée en annexe 4

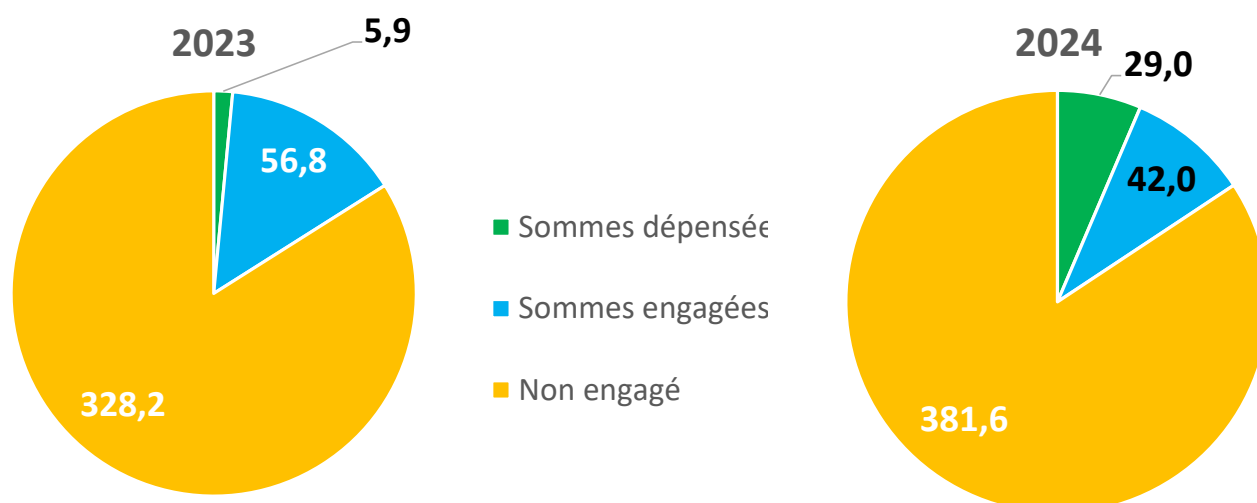
Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financé au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE.

Sur le schéma Auvergne-Rhône-Alpes 1793 MW de production diffuse en service et en développement depuis l'approbation du S3REnR sont recensés à fin 2024. Ce volume a plus que doublé entre 2023 et 2024.

40.5 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

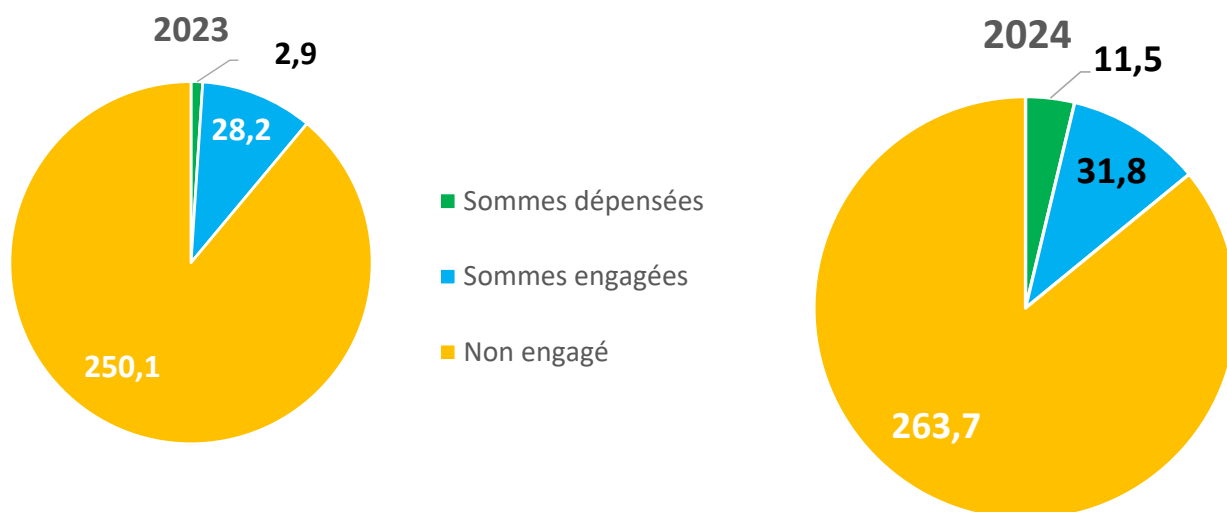
au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 5.3 % des montants prévisionnels prévus dans le schéma.

Répartition des montants prévisionnels des travaux de création selon le stade de dépense



⁴ Installations de production de puissance inférieure à 250 kVA

Répartition des montants prévisionnels des travaux de renforcement selon le stade de dépense



Le coût estimé des travaux de création est de 452.6 M€

Ce montant représente une augmentation de 26.7% du coût des investissements de création par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma de 357,2 M€. Cette hausse de 95 M€ découle principalement d'une évolution significative du coût des matériels bobinés et câbles mais aussi de l'évolution des longueurs estimées des liaisons souterraines de raccordement sur quelques postes sources à créer au regard d'un emplacement encore à l'étude. En effet, pour ces postes sources à créer, l'emplacement exact du poste peut être amené à évoluer par rapport à la localisation envisagée lors de l'élaboration du schéma, pour tenir compte de la réalité des raccordements et du territoire⁵.

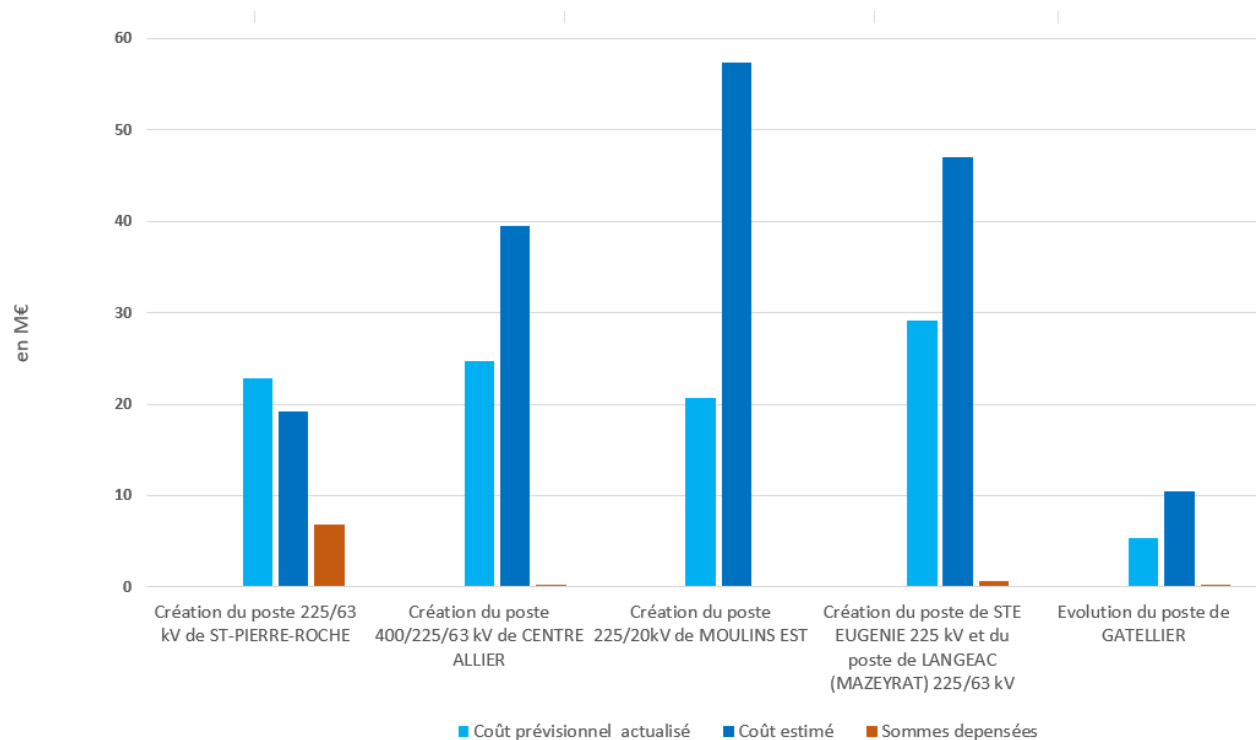
Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution du coût des projets les plus structurants du S3REnR (coût prévisionnel, coût estimé, sommes dépensées), et en particulier des postes de Moulins Est, Centre-Allier, Ste-Eugénie et Mazeyrat (posté nommé Langeac 225/63 kV dans le S3REnR) dont les coûts sont fortement influencés par ceux des matériels.

- Pour le poste source de Moulins-Est 225 kV, outre le coût du câble, la longueur de la liaison de raccordement a été revue à la hausse en 2023 pour rapprocher l'emplacement du futur poste source du barycentre des projets de production EnR déjà étudiés dans sa zone de desserte et cela afin que l'ouvrage réponde aux besoins des producteurs en optimisant le coût pour la collectivité.

Les coûts du poste de Centre-Allier 400/225/63 kV, et les deux postes de Ste-Eugénie 225 kV et Mazeyrat 225/63kV (Langeac) sont quant à eux influencés par les coûts liés aux câbles, matériels de transformation et de régulation de la tension.

⁵ DTR de RTE chapitre 2, article 2.6, §3

Evolution du coût des projets structurants du schéma



Remarque : les coûts affichés dans le graphique résultent de la somme des travaux à réaliser par l'ensemble des gestionnaires de réseau concernés sur le projet.

INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA

L'évaluation environnementale du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau ci-dessous pour l'année 2024.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs de l'année N-1 (2023)	Valeurs de l'année N (2024)	Commentaires
1- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables	Volume d'énergies renouvelables raccordées au réseau électrique (MW) dans le cadre du S3REnR	94	762	
2-Préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les continuités écologiques	Kilométrage de lignes électriques créés dans le cadre du S3EnR en zones Natura 2000	0	0	
3-Préserver les paysages et le patrimoine	Pourcentage du linéaire des lignes électriques créées dans le cadre du S3REnR en technologie souterraine	0	0	
4-Assurer une gestion rationnelle de l'espace, préserver les activités agricoles et sylvicoles, préserver les sols	Emprise consommée par les créations de postes électriques dans le cadre du S3REnR	0	0	
5-Protéger la ressource en eau, préserver les ressources minérales, réduire le volume de déchets et développer leur réutilisation	Nombre de postes et extensions de postes créés dans le cadre du S3REnR en technique "zéro phyto"	0	0	
6-Renforcer la résilience du réseau et du territoire face au changement climatique et limiter l'impact des risques naturels et technologiques	Nombre annuel de situations d'urgence environnementale (incendie sous une ligne aérienne ou dans un poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR	0	0	
7-Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains relatives au bruit transmises aux gestionnaires de réseau relatives à des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REnR	0	0	

CONCLUSION

Ce troisième bilan du S3REN Auvergne-Rhône-Alpes permet de consolider les enseignements suivants :

- Après trois années de vie, 48% des capacités réservées du S3REN Auvergne-Rhône-Alpes ont été affectées en 2024. La dynamique de développement des énergies renouvelables est notable dans la région, et notamment sur l'ancienne région Auvergne, à l'instar de 2022 et 2023. Elle a été marquée par la poursuite du développement important de la filière photovoltaïque et des projets diffus ainsi qu'à l'entrée en file d'attente de projet de forte puissance dont le raccordement est prévu sur le réseau de transport. Le volume de capacités réservées affectées à des projets EnR a ainsi plus que doublé par rapport à 2023 pour atteindre 3617 MW.
- Comme pour les années précédentes, le recours au mécanisme de transfert de capacités et au transfert de travaux a permis de répondre aux besoins d'ajustement du schéma pour le raccordement de projets d'énergie renouvelable quel que soit leur niveau de tension de raccordement. Le volume de capacités transférées a augmenté de 67% par rapport à 2023. Cependant, malgré cette flexibilité, des zones proches de la saturation technique se dessinent, notamment au niveau de la zone « Ouest du Puy de Dôme » et dans le Nord-Ouest de la zone « Ouest-Allier ».
- A ce stade et au bout de 3 ans de vie, le nombre de travaux de création et de renforcement ayant atteint leur seuil de déclenchement augmente progressivement au regard de la dynamique des entrées en file d'attente des projets EnR. A noter toutefois que l'année 2024 a été marquée par la mise en service du renforcement de 7 transformateurs ENEDIS, la création d'une ½ rame ainsi que l'augmentation de capacité de transit de 2 liaisons du réseau de transport.
- Le coût estimé des ouvrages de création du schéma évolue et s'avère plus élevé qu'initialement prévu. En effet, il est affiné au fur et à mesure de l'avancement des études de chaque projet et par ailleurs le contexte international favorise son augmentation, notamment celui des matériels bobinés et câbles, et des travaux. Pour les projets de création de poste électrique, cette évolution est à mettre en regard de l'emplacement effectif des postes qui sera déterminé à l'issue de leur concertation respective et des études détaillées.

Au regard de l'accélération engagée du développement des EnR pour répondre aux objectifs en matière de politique énergétique, les gestionnaires du réseau public de transport de distribution d'électricité poursuivent de façon coordonnée les études et travaux pour l'ensemble des ouvrages à renforcer ou créer prévus au schéma, en lien avec les services de l'état.

Par ailleurs, le décret n°2024-789 du 10 juillet 2024 portant modification de la partie réglementaire du code de l'énergie relative aux schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables prévoit que le schéma S3REN Auvergne-Rhône-Alpes soit révisé dans un délai de 18 mois à partir de la date de publication dudit décret. Les travaux préparatoires au lancement de la révision ont été engagés par RTE en lien avec les gestionnaires de réseau de distribution, la

DREAL ainsi que les parties prenantes dès le mois de janvier 2025. Le lancement de la révision du S3REnR Auvergne-Rhône-Alpes devrait être effectif sur le second semestre 2025 afin d'initier les études de réseau pour l'identification des travaux à prévoir dans le futur schéma et accompagner l'accélération du développement des énergies renouvelables sur la région.

ANNEXES ET CLES DE LECTURE

1. Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille les évolutions de la production d'énergie renouvelable et de l'affectation des capacités réservées. Il inclut le segment des puissances inférieures à 250 kVA, mais exclut les énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer).

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore)
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre

2. Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de région sont détaillés ci-dessous.

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste(s) d'origine	Travaux remis en cause	Travaux ajoutés au schéma	Commentaires
PEAGE DE VIZILLE	15,0	22,0	VIZILLE LAC MORT	Sans objet	Sans objet	
VARENNE SUR ALLIER	28,8	48,8	DOMPIERRE DONJON	Sans objet	Sans objet	
MAURS	3,6	4,6	ST PIERRE ROCHE	Sans objet	Sans objet	
CHAMPRADET	1,9	10,9	ST PIERRE ROCHE BEAUREPAIRE FONTGIEVE	Sans objet	Sans objet	
MAURS	4,6	8,6	VICHY	Sans objet	Sans objet	
MEYZIEU	16,0	17,0	GENAS	Sans objet	Sans objet	
VALLON	10,5	46,5	LA DURRE	Transfert de travaux		Travaux de création d'un transformateur de 36 MVA au poste de La Durre transférés au poste de Vallon
MONTJOYER	7,8	13,8	DIEULEFIT	Sans objet	Sans objet	
MEYZIEU	17,0	18,0	GENAS	Sans objet	Sans objet	
MEYZIEU	18,0	20,0	CUSSET	Sans objet	Sans objet	
MATEL	2,9	4,9	RIORGES	Sans objet	Sans objet	
LA VERNELLE	19,7	35,7	VERNOSC VICHY	Transfert de travaux		Mutation du TR 63/20 kV de 20 en 36 MVA de Vernosc Vers La Vernelle Ajout de 1/2 rame HTA du poste de Vichy vers le poste de La Vernelle
BAYET	37,1	53,1	MOTZ	Transfert de travaux		Mutation du TR 63/20 kV de 20 en 36 MVA de Motz Vers Bayet
PAPIN	1,4	5,4	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
LA DURRE	31,6	38,6	ST JACQUES	Sans objet	Sans objet	
NEUSSARGUES	17,5	28,5	VAISE	Sans objet	Sans objet	
JUSSAC	14,7	30,7	CHAPELLE DU BARD	Transfert de travaux		Mutation du TR 63/20 kV de 20 en 36 MVA de Chapelle du Bard Vers Jussac
PRATCLAUX	20,6	28,6	CRUET	Transfert de travaux		Mutation du TR 63/20 kV de 20 en 36 MVA de CRUET vers PRATCLAUX
ST AMOUR	40,4	48,4		Sans objet	Sans objet	
CREST	19,8	22,8	ANNEMASSE	Sans objet	Sans objet	
CHANGY	19,9	35,9	NYONS	Transfert de travaux		Mutation du TR 63/20 kV de 20 en 36 MVA de NYONS vers CHANGY
MONTJOYER	13,8	29,8	LA CHAPELLE DU BARD	Transfert de travaux		Echange des travaux de raccordement de TR entre MONTJOYER et CHAPELLE DU BARD Raccordement du TR 63/20 kV de 36 MVA de CHAPELLE DU BARD vers MONTJOYER Raccordement du TR 63/20 kV de 20 MVA de MONTJOYER vers CHAPELLE DU BARD
YENNE	2,8	5,8	BELLEY	Sans objet	Sans objet	
LOUDES	21,3	29,3	GIVORS BAN	Sans objet	Sans objet	
MEYZIEU	20,0	21,0	PIZANCON	Sans objet	Sans objet	
BAYET	53,1	83,1	LA MOUCHE (HTB)	Sans objet	Sans objet	
BAYET	83,1	123,1	CHARPENAY (HTB)	Sans objet	Sans objet	
BAYET	123,1	153,1	LA BOISSE (HTB)	Sans objet	Sans objet	
YZEURE	31,8	41,8	SEMINAIRE	Sans objet	Sans objet	

PAPIN	5,4	6,4	AMBERIEU	Sans objet	Sans objet	
LA DURRE	38,6	48,6	AIX-LES-BAINS	Sans objet	Sans objet	
SALETTES	6,6	21,6	YSSINGEAUX	Sans objet	Sans objet	
LANGEAC (HTB)	16,0	96,0	LANGEAC (HTA) PRATCLAUX TAULHAC YSSINGEAUX	Sans objet	Sans objet	
BAYET	153,1	193,1	CROIX-ROUSSE ST-AMOUR VAISE	Sans objet	Sans objet	
MONTLUCON (HTB)	0,0	120,0	OUEST-ALLIER SUD-ALLIER MONTLUCON (HTA) COMMENTRY ST-JACQUES	Sans objet	Sans objet	
MATEL	4,9	5,9	AMPERE	Sans objet	Sans objet	
MONTVERDUN	15,5	16,5	MONTALIEU	Sans objet	Sans objet	
BROU	4,6	19,6	VIRIAT	Sans objet	Sans objet	
VARENNES SUR ALLIER	48,8	51,8	AMPLEMPIUS	Sans objet	Sans objet	
AMBERT	5,0	8,0	AMPLEMPIUS	Sans objet	Sans objet	
NEUSSARGUES	28,5	30,5	AMPLEMPIUS	Sans objet	Sans objet	
MAURS	8,6	24,6	VOIRON	Sans objet	Sans objet	
MONTVERDUN	16,5	17,5	AMPERE	Sans objet	Sans objet	
VOINGT	27,2	29,2	AMPLEMPIUS	Sans objet	Sans objet	
ANNEYRON	8,1	10,1	MONTALIEU	Sans objet	Sans objet	
LA VERNELLE	35,7	37,7	THIERS	Sans objet	Sans objet	
ANNEYRON	10,1	12,1	MORESTEL	Sans objet	Sans objet	
MEYZIEU	21,0	25,0	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
ST MARCELLIN	23,8	48,8	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
SALETTES	21,6	26,6	CHAPELLE-DU-BARD			Transfert du TR de 20 MW de Chapelle du bard 63 kV vers Salettes et transfert d'un jeu de barre 63 kV et une cellule ligne du poste de Limouzat-Bis 63 kV vers le poste de Salettes 63 kV.
YSSINGEAUX	8,7	23,7	CHAPELLE-DU-BARD	Sans objet	Sans objet	
SERVAS	2,6	4,6	BAS-EN-BASSET	Sans objet	Sans objet	
FOND-DE-FRANCE	0,1	10,1	AIGUEPERSE	Sans objet	Sans objet	
HAUTERIVE	4,0	14,0	DUNIERES	Sans objet	Sans objet	
CREST	22,8	24,8	FAVERGES	Sans objet	Sans objet	
MAURS	24,6	26,6	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
NEUSSARGUES	30,5	32,5	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
COULEUVRE	18,4	22,2	AOSTE	Sans objet	Sans objet	
YZEURE	41,8	51,8	SEMINAIRE	Sans objet	Sans objet	
LA VERNELLE	37,7	41,7	ST-AMOUR	Sans objet	Sans objet	
LA DURRE	48,6	84,6	DUNIERES			Travaux de création d'un transformateur de 36 MVA au poste de Dunières transférés au poste de La Durre
PAPIN	6,4	7,4	POLYGONE	Sans objet	Sans objet	
LE BEC	11,2	12,2	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
BROU	19,6	22,6	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
BREVIERES (LES)	1,0	2,0	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
LE LIMOUZAT	1,0	2,0	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
LOUDES	29,3	31,3	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
MONTVERDUN	17,5	19,5	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
RIOM	11,1	12,1	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
RIVE-DE-GIER	2,2	3,2	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
TAULHAC	5,6	6,6	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	

LA VERNELLE	41,7	43,7	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
MONTALIEU	11,4	18,4	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
BRIOUDE	14,9	17,9	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
CREST	24,8	26,8	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
AIGUEPERSE	17,7	20,7	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
NEUSSARGUES	32,5	48,5	LES ANCIZES			Mutation du TR 63/20 kV de 20 en 36 MVA des ANCIZES vers NEUSSARGUES
BREVIERES (LES)	2,0	5,0	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
COURPIERE	12,4	22,4	CROIX-ROUSSE	Sans objet	Sans objet	
COURPIERE	22,4	32,4	ST-AMOUR	Sans objet	Sans objet	
COURPIERE	32,4	42,4	VAISE	Sans objet	Sans objet	
COURPIERE	42,4	52,4	LEYGUES	Sans objet	Sans objet	
LA FONT	0,0	40,0	VENISSIEUX	Sans objet	Sans objet	
RIOM	12,1	42,1	OYONNAX	Sans objet	Sans objet	
RIOM	42,1	52,1	TIGNIEU	Sans objet	Sans objet	
COULEUVRE	22,2	26,2	L ARLANDE	Sans objet	Sans objet	
THIERS	15,8	22,8	CELLES	Sans objet	Sans objet	
THIERS	22,8	30,8	PRAULIAT	Sans objet	Sans objet	
THIERS	30,8	37,8	COURPIERE	Sans objet	Sans objet	
THIERS	37,8	42,8	FONTGIEVE	Sans objet	Sans objet	
THIERS	42,8	49,8	OLLIERGUES	Sans objet	Sans objet	
THIERS	49,8	53,8	MARTRES DE VEYRE	Sans objet	Sans objet	
NEUSSARGUES	48,5	51,5	CHAZELLES	Sans objet	Sans objet	
GRAND-COURBIS	1,0	2,0	BESSEY	Sans objet	Sans objet	
LA VERNELLE	43,7	47,7	AMPLEPUIS	Sans objet	Sans objet	
ST-MARCELLIN	48,8	54,8	AMPLEPUIS	Sans objet	Sans objet	
CREST	26,8	32,8	ST-JEAN D ARDIERES	Sans objet	Sans objet	
LA TOUR-DU-PIN	17,2	21,2	ST-JEAN D ARDIERES	Sans objet	Sans objet	
LOUDES	31,3	36,3	ST-JEAN D ARDIERES	Sans objet	Sans objet	
SERVAS	4,6	7,6	ST-JEAN D ARDIERES	Sans objet	Sans objet	
BRIOUDE	17,9	20,9	COURS	Sans objet	Sans objet	
MEYZIEU	25,0	30,0	COURS	Sans objet	Sans objet	
GRAND-COURBIS	2,0	4,0	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
RIVE-DE-GIER	3,2	5,2	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
MONTVERDUN	19,5	26,5	SALAISE	Sans objet	Sans objet	
MEZEL	13,4	15,4	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
TAULHAC	6,6	8,6	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
YENNE	5,8	7,8	BOULIEU	Sans objet	Sans objet	
NEULISE	6,4	8,4	BOURBON-L ARCHAMBAULT	Sans objet	Sans objet	
POUGNY	1,3	3,3	BOURBON-L ARCHAMBAULT	Sans objet	Sans objet	
PONT-DE-MENAT	4,0	6,0	BOURBON-L ARCHAMBAULT	Sans objet	Sans objet	
AMBERT	8,0	12,0	BOURBON-L ARCHAMBAULT	Sans objet	Sans objet	
PAPIN	7,4	9,4	ST-JEAN D ARDIERES	Sans objet	Sans objet	
TREFFORT	5,8	7,8	SAINT-JEAN-DE- BOURNAY	Sans objet	Sans objet	
RIVES	10,2	12,2	SAINT-JEAN-DE- BOURNAY	Sans objet	Sans objet	
AIGUEPERSE	20,7	25,7	COURS	Sans objet	Sans objet	

CRESSANGES	11,3	15,3	SAINT-JEAN-DE-BOURNAY	Sans objet	Sans objet	
LANGEAC	21,7	25,7	CRAPONNE	Sans objet	Sans objet	
MATEL	5,9	7,9	CRAPONNE	Sans objet	Sans objet	
ST-FLOUR	23,0	27,0	COURS	Sans objet	Sans objet	
VARENNES-SUR-ALLIER	51,8	71,8	OYONNAX	Sans objet	Sans objet	
SALETTES	26,6	30,6	ST-JEAN D ARDIERES	Sans objet	Sans objet	
ST-SAUVES	26,3	30,3	SALAISE	Sans objet	Sans objet	
COULEUVRE	26,2	49,2	DIE			Travaux de création d'un transformateur de 36 MVA au poste de Die transférés au poste de Couleuvre
OYONNAX	25,9	38,9	DIE	Sans objet	Sans objet	

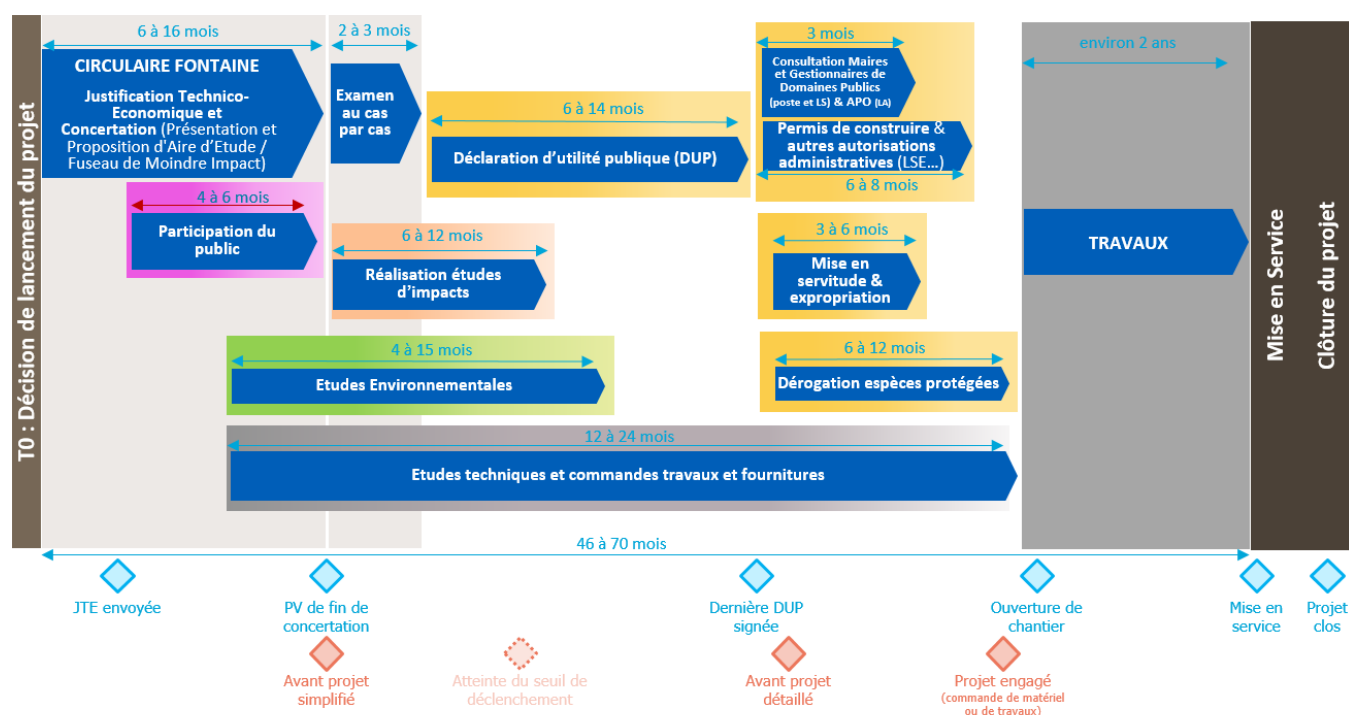
3. Avancement des travaux

Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces ouvrages ainsi que leurs éléments financiers. Des éléments explicatifs figurent en commentaire ou en fin de tableau lorsque le coût estimé dépasse le coût prévisionnel actualisé au TP12a de plus de 10 % et 100 k€.

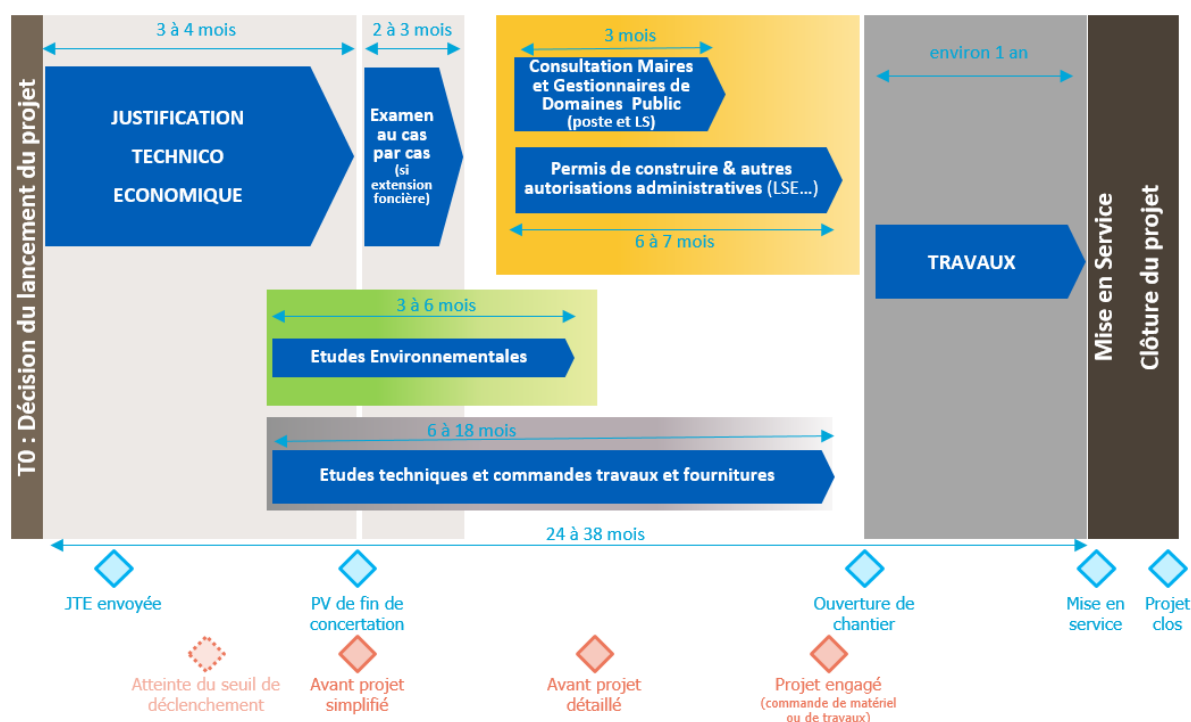
A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies à priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des études techniques, de concertation et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple relevant de la concertation Fontaine et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).

Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Fontaine



La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- **JTE envoyée** : envoi officiel du premier projet de JTE à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Energie pour les liaisons HTB2 et HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension).
- **Avant-projet simplifié** : évaluation technico-économique du projet à partir des éléments de consistance estimés à un stade amont du projet, cette étape permet la comparaison technico-économique de différentes solutions.
- **PV de fin de concertation** : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 3 temps : élaboration et validation du dossier de justification technico-économique, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact.
- **Demande d'examen au cas par cas** : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. Cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude d'impact pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, et le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.
- **Avant-projet détaillé** : la cible technique et financière du projet est finalisée en intégrant les résultats de la concertation et des études techniques de détails.

- Dernière DUP signée : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain ou de convention amiables, la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation ou de mise en servitude. La déclaration d'utilité publique peut nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale selon la nature du projet d'ouvrage.
- Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique : les signaux faibles de développement de projets matures dans la zone ne justifient pas d'engager la phase travaux.
- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.
- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives futures, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

3.1 Avancement des travaux de l'état initial

Travaux réalisés par RTE sur le réseau public de transport				
Ouvrage	État d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service	Commentaires
Création d'un poste 400/63kV en Romanche	Travaux engagés	S2/2026	S2/2027	
Réhabilitation de la ligne 63 kV Arcomie St Flour	Travaux engagés	2025	S1/2027	
Création d'un poste 225/63kV Léman – Chablais (Juvigny)	En service	2022	S2/2022	
Mise à niveau ICC du poste de Chateauneuf SNCF 63 kV	En service	2022	S2/2024	
Réhabilitation de la ligne 225 kV Champagnier-Cordéac-zSable	Travaux engagés	S2/2025	S2 / 2025	
Passage du poste de Cordéac 225 kV en contrôle commande numérique et installation d'automate	En service	S2/2023	S2/2023	
Entrée en coupure d'Echallas sur la 400kV Charpenay - Pivoz Cordier 1, création AT763 à Echallas 400kV et remaniement des liaisons 225	En service	2022	S2/2022	
Réhabilitation de la ligne 63 kV Enval Ste Sauves	En service	2022	S2/2022	
Raccordement poste source 225/20kV Enedis de Grand Courbis	En service	2022	S2/2022	
Raccordement du poste source 63/20kV SOREA d'Henri Deville	En service	2022	S2/2022	
Réhabilitation de la ligne 225 kV Laveyrune Montgros	Avant-projet simplifié	2028	2028	
Réhabilitation des lignes 63 kV Les Clavaux-St Guillaume, St Guillaume-zOz, Verney-ZBaton et Oz-Zoz	En service	S2/2022	2023	
Raccordement du poste 63/20kV Enedis de Myans	Avant-projet simplifié	2024	2027	
Installation AT762 et couplage 225kV au poste de Praz St André	En service	2022	S2/2022	
Création d'une self de 80MVAR au poste d'Enval	En service	2025	2023	
Projet Sud Aveyron 400kV - Création d'un poste 400/225 kV en coupure sur l'axe Gaudière Rueyres	En service	S2/2022	S1/2023	Décalage de la MES en S1/2023 suite décalage réception des AT

Travaux réalisés par Enedis sur le réseau public de distribution

Ouvrage	État d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service	Commentaires
GRAND COURBIS Création d'un poste source 225/20 Kv	En service	2022	S1-2023	
MYANS création d'un poste source 63/20 Kv	PV de fin de concertation	2025	S1-2027	
CHAMONIX renforcement des transformateurs 311 et 313	En service	2023	S2-2023	
PONT DE MENAT renforcement du transformateur de 10 en 20 MVA	En service	2023	S2-2024	

Travaux réalisés par SOREA sur le réseau public de distribution

Ouvrage	Etat d'avancement	Mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service	Commentaires
Création poste source 63/20 kv Henri Deville (73)	Avant-projet détaillé	2022	S2-2023	Retard dans la fourniture des transformateurs

Travaux de l'état initial réalisés par RTE au titre d'anciens S3REnR (Création)

Ouvrage	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût (médian) prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Commentaires
Raccordement d'un transformateur ENEDIS au poste d'Aiguebelle	En service	S2 / 2019	490	608	607	607	
Raccordement d'un transformateur ENEDIS au poste de CHANGY	En service	S2 / 2023	520	645	916	916	Projet de création engagé dans le S3R RA
Entrée en piquage du poste de Gatellier 225 kv	En service	S2 / 2018	3550	4351	5710	5710	Contrainte technique : l'extension du poste de Gatellier a dû être réalisée sur des fondations de type "micropieux" qui n'avaient pas été prévues.
Création du poste source au niveau du poste de Savignac	En service	S2 / 2021	800	981	1676	1676	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que le remplacement des conducteurs et l'augmentation de la température de répartition nécessitent des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial. De plus, l'autorité environnementale impose une évaluation environnementale du projet non prévue. L'évaluation environnementale et la concertation locale induisent un nouveau décalage d'un an.

Travaux de l'état initial réalisés par RTE au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût (médian) prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Commentaires
Retente des conducteurs de la ligne 63 kV entre Bozel et Vignotan	En service	S1 2018	200	248	10	10	Gain sur la consistance : après de nouveaux relevés topographiques, l'augmentation de capacité peut être réalisée sans travaux.
Retente des conducteurs et renforcement de la ligne 225 kV entre Châteauneuf du Rhône et Tricastin	En service	S1 2018	2500	3102	78	78	Gain sur la consistance : Après de nouveaux relevés topographiques, l'augmentation de capacité peut être réalisée sans travaux.
Retente et renforcement de la ligne 63 kV entre Contamine et Pralognan	En service	S2 2019	460	571	409	409	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que l'augmentation de la température de répartition de l'ouvrage pouvait se faire via le remplacement d'un seul support au lieu des deux supports prévus initialement.
Renforcement des lignes 225 kV entre les postes de Pratclaux, Montgros, Laveyrune et Pied-de-Borne, (exploitation à 75°)	En service	S2 2022	600	744	2728	2728	Projet de renforcement engagé dans le S3R RA. Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que l'augmentation de la température de répartition de l'ouvrage nécessite des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial
Remplacement des conducteurs de la ligne 63 kV Bessèges-Les-Salelles	En service	S2 2021	4700	5832	8264	8191	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que le remplacement des conducteurs et l'augmentation de la température de répartition nécessitent des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial. De plus, l'autorité environnementale impose une évaluation environnementale du projet non prévue. L'évaluation environnementale et la concertation locale induisent un nouveau décalage d'un an.
Raccordement d'un transformateur ENEDIS au poste de Lentigny (PVH)	En service	S2 / 2020	0	0	79	79	
Renforcement des lignes 225 kV entre les postes de Pratclaux, Montgros, et Montpezat (exploitation à 75°)	En service	S2 2022	700	869	5379	5379	Evolution de consistance : les études détaillées ont montré que l'augmentation de la température de répartition de l'ouvrage nécessite des renforcements de supports plus importants que prévu dans le chiffrage initial.
LE DONJON Ajout PVH	En service	S2 2021	0	0	75	75	
MAURS Prolongation JdB et ajout PVH	En service	S1 / 2024	0	0	176	176	Ajout de travaux d'extension du jeu de barre suite au transfert de travaux de mutation d'un transformateur 63/20kV de Pratclaux vers Maurs
Renforcement de la ligne aérienne 225 kV entre Pratclaux, Grandval et Rueyres	En service	S2 / 2017	10000	12257	9512	9512	Mis En service en 2017. Gain sur la consistance, les études détaillées ont montré qu'il y avait moins de fondations à renforcer.

Travaux de l'état initial réalisés par les GRD au titre d'anciens S3REnR (Création)

Ouvrage	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût (médian) prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Commentaires
LANGOGNE : Création 1/2 rame en double attache sur TR 1 avec 2 départs dans nouveau bâtiment	En service	2020	448	544	439	439	
MONTLUCON : Extension 1/2 rame pour 2 départs	En service	2019	134	163	103	103	Travaux extension 1/2 rame transférés de Loudes pour 1 départ et de St Pierre Roche pour 1 départ
MONTLUCON : création 1/2 rame en double attache avec 4 départs, dans nouveau bâtiment	En service	2022	582	707	980	965	Travaux création 1/2 rame avec 2 départs transférés de Dore, et extension de 2 départs transférés de Pratclaux. Écart de coût de 320k€ essentiellement sur le GC (bâtiment industriel +190k€, câbles et caniveaux +80k€), et +50k€ dû au tableau HTA de nouvelle technologie dans le vide.
VARENNES-SUR-ALLIER : Création 1/2 rame en double attache dans nouveau bâtiment avec 2 départs	En service	2020	448	544	77	77	Travaux en partie remis en cause car limités à la mise en œuvre des deux départs sur nouvelle 1/2 rame créée en PCCN pour autre finalité. D'où pas de prise en compte des coûts du bâtiment, de l'arrivée, des liaisons HTA, de l'intégration au contrôle commande du poste.
SAVIGNAC : Création Poste 225/20KV 80MVA (2x40MVA), création deux 1/2 rame avec 4 cellules HTA chacune, reprise raccordement 3 départs HTA pour reprise schéma normal exploitation HTB	En service	2021	6 019	7 313	5 905	5 905	Travaux créés de l'adaptation du 10/12/2018 Diminution des coûts car seule l'implantation des 1/2 rames dans nouveau bâtiment, le reste est implanté dans bâtiment existant RTE (PCCN, UA, ...), et 4 créations de départ.
Création d'un transformateur 42/20Kv et création de 1/2 rames au poste de AIGUEBELLE	En service	2019	1 294	1 606	2 000	2 000	L'écart de coût de l'ordre de 450 k€ avec la prévision est dû à la nécessité : - d'étendre la plateforme du poste, de dévier les câbles HTA existants et de déplacer les bancs transformateurs suite à la modification de l'arrivée HTB ~ 250k€ - de changer le contrôle commande du poste (PCCN) ~ 240 k€
Création d'un transformateur 63/20Kv au poste de CHANGY	En service	S2/2023	1 030	1 278	1 546	1 546	Le surcoût est dû à la hausse du prix des matériels par rapport au chiffrage S3R initial dont + 275k€ pour le TR HTB/HTA entre 2020 et 2023.
Création de 1/2 rames au poste de CHANGY	En service	S2/2023	214	266	427	427	La création de la demi-rame a nécessité des travaux de génie civil dans le bâtiment existant, non prévus au chiffrage initial : + 135k€. Le reste du surcoût est lié à la hausse du prix du matériel.

Travaux de l'état initial réalisés par les GRD au titre d'anciens S3REnR (Renforcement)

Ouvrage	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût (médian) prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Commentaires
COMMENTRY : mise à dispo 1 cellule	En service	S2 2019	42	51	69	69	Le coût de mise à disposition cellules est prise au regard du coût du canevas PS en vigueur au moment de la mise à disposition. Transfert de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste de Bas en Basset.
COMMENTRY : mise à dispo 1 cellule	En service	S2 2021	42	51	69	69	Le coût de mise à disposition cellules est prise au regard du coût du canevas PS en vigueur au moment de la mise à disposition. Transfert de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste de Bas en Basset.
CRESSANGES : Déplacement TSA et mise à disposition de 1 cellule	En service	S1 2023	47	57	90	90	Travaux issus du poste de Aurillac Le coût de mise à disposition cellules est prise au regard du coût du canevas PS en vigueur au moment de la mise à disposition.
DOMPIERRE : mise à disposition de 1 cellule	En service	S2 2022	42	51	95	95	Travaux issus du poste de Salettes
DONJON (LE) : mutation TR 20MVA en 36MVA et mise à disposition 1 cellule	En service	S2 2021	774	940	1 219	1 219	Transfert mutation TR de 20 en 36MVA depuis le poste de Dore, et de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste d'Ambert. Un écart de coût dû essentiellement aux travaux de GC sur le banc TR, et la mise en place de moyen provisoire (TR mobile) pendant le chantier.
DUNIERES : Mise à disposition 2 cellules	En service	S1 2017	42	51	94	94	Transfert mise à disposition 1 cellule à Neussargues
DURRE (LA) : Mise à disposition 1 cellule	En service	S1 2018	42	51	74	74	
JUSSAC : mise à disposition 1 cellule	En service	S1 2016	42	51	77	77	Transfert de capacité et de mise à disposition de 1 cellule depuis le poste d'Aurillac.
LANGOGNE : Mutation TR 1 de 10 MVA en 36 MVA Mise à disposition 1 cellule sur TR1	En service	S2 2019	774	940	1 013	1 013	Les travaux réalisés sur le GC lors du chantier Malten PCCN ont conduit à une baisse des coûts lors de l'établissement de l'APD, pour autant lors de la réalisation des travaux des surcoûts sont apparus dont 30% pour création d'un mur pare-feu entre TR et grille selon évolution du prescrit, et 70% suite au retard chantier sur la partie du RPT qui a entraîné : une contrainte sur consignation de ligne HTB encadrant le banc TR (l'une après l'autre) réalisation banc en 2 fois, des pénalités payées à l'entreprise pour report chantier, une revalorisation des travaux pour le report en 2019.
MONTAIGUT LE BLANC : Mutation TR1 20MVA en 36MVA	En service	S2 2019	732	889	646	646	L'écart de 150k€ avec la prévision vient des travaux menés dans le cadre du passage Malten - PCCN de 2013 ayant conduit à la rénovation du contrôle commande et du GC, l'opération se limitant à une mutation simple, les frais TCFM ont également été retirés.
MAURS : Déplacement TSA et mise à disposition de 1 cellule + mutation TR en 36MVA	En service	S1 2023	779	946	1 599	1 599	La réfection du banc TR en lieu et place n'a pas été possible et la mutation a nécessité la construction d'un nouveau banc déporté et mise en place d'une nouvelle cellule HTB.
MONTLUCON : Mise à disposition 1	En service	S2 2016	42	51	94	94	

cellule							
NEUSSARGUES : mise à disposition 4 cellules	En Service	S2 2021	212	258	380	380	Mise à disposition cellule transférée de Gannat, Dunières, Issoire, Pont de Menat
OLLIERGUES : mise à disposition 1 cellule	En Service	S2 2021	42	51	95	95	Mise à disposition cellule transférée de Issoire.
SEMINAIRE : mise à disposition de 3 cellules	En Service	S2 2022	126	153	285	285	Mise à disposition 3 cellules transférées de Issoire.
ST-PRIX : Mise à disposition 1 cellule	En Service	S2 2022	42	51	95	95	
ST-SAUVES : Mise à disposition 1 cellule	En service	S2 2017	42	51	94	94	
TAULHAC : mise à disposition 1 cellule	En Service	S2 2022	42	51	95	95	Travaux transférés de Bas en Basset
VARENNES-SUR-ALLIER : Mise à disposition 1 cellule + mise à disposition 2 cellules	En Service	S2 2019 S1 2021 S2 2021	126	153	255	255	Mise à disposition de 2 cellules transférée de Riom
VOINGT : mise à disposition 1 cellule	En service	S2 2018	47	57	136	136	L'écart de coût par rapport au montant canevas vient de la solution technique retenue, différente de celle initialement proposé de déplacement du TSA et qui a consisté à remplacer une ancienne cellule.
YZEURE : mise à disposition 1 cellule	En service	S2 2019	42	51	66	66	Mise à disposition cellule transférée d'Issoire

3.2 Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de renforcement réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Projet engagé	Commentaires
Liaison 63kV VINAY ST MARCELLIN	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		12750	14 326	14 326	156	NON	
CRESSANGES_63KV_PVH ENEDIS	OUI	En service	S1 2023	0	-	71	71	OUI	Travaux de induits sur le RPT par le déclenchement de la création d'un transformateur ENEDIS prévu au schéma
VALLON_63KV_PVH ENEDIS	OUI	En service	S2 2023	0	-	98	98	OUI	Travaux induits sur le RPT par le déclenchement de la création d'un transformateur ENEDIS prévu au schéma
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV GIVORS BAN - AMPUIS - REVENTIN	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		4707	5 289	5 289	167	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PASSY PRESSY	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		7840	8 809	8 809	400	NON	
Ajout d'un disjoncteur HTB au poste de DIEULEFIT	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2027	535	601	536	11	NON	
Ajout d'un disjoncteur HTB au poste de ST JEAN DE BOURNAY	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2027	479	538	479	8	NON	
Mutation 2 TR 63/20 kV à BAYET	OUI	En service	S1 2024	0	-	14	14	OUI	Travaux induits sur le RPT par le déclenchement de la mutation des TR Enedis
AUTOMATE DE ZONE MONTLUCON	OUI	Avant-projet détaillé	S1 2026	495	556	77	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV MONTLUCON – piquage ZDURRE	OUI	Avant-projet simplifié	S1 2029	1920	2 157	3 042	14	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024
AUTOMATE SIMPLE MONTVICQ	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE BAYET EGUZON	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON	

Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV EGUZON – MONTLUCON	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		27360	30 742	30 742	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV MONTLUCON – LA DURRE	OUI	Avant-projet simplifié	S1 2029	2040	2 292	2 567	24	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV VALLON – piquage ZDURRE	OUI	En service	S1 2024	864	971	934	934	OUI	Evolution des coûts revue à la hausse au regard des dernières études de faisabilités.
AUTOMATE DE ZONE BAYET TR 630	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON	
Réutilisation de la liaison 63kV existante entre SEMINAIRE et CRESSANGE et passage en 225 kV	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2029	2590	2 910	2 559	7	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV BOURBON L'ARCHAMBAULT - SEMINAIRE	OUI	Avant-projet simplifié	S1 2029	6480	7 281	23 474	24	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024 Evolution de consistance : le renforcement nécessite de reconstruire la liaison
Création d'une self shunt 63kV de 15MVAR au poste de DONJON	OUI	Travaux engagés	S1 2025	1870	2 101	1 752	262	OUI	
AUTOMATE DE ZONE DOMPIERRE VARRENNES	OUI	Travaux engagés	S2 2025	820	921	69	12	OUI	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV DONJON - DOMPIERRE	OUI	En service	S1 2024	5520	6 202	-	-	NON	Gain sur la consistance : l'augmentation de la capacité de transite a été réalisée sans travaux
AUTOMATE DE ZONE BEAUMONT	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE ST_MARCELLIN	OUI	En service	S2/2023	495	556	396	396	OUI	
AUTOMATE DE ZONE BEAUREPAIRE_GAMPALOU	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON	
BOURBON L'ARCHAMBAULT : Création d'une self shunt 63kV de 15MVAR au poste de BOURBON L'ARCHAMBAULT	OUI	Avant-projet simplifié	S1 2028	1870	2 101	1 925	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE ROMANCHE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE MAURIENNE LONGEFAN	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV CORDEAC – ST PIERRE DE COGNET	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		4800	5 393	5 393	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV EYBENS – PEAGE DE VIZILLE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1500	1 685	1 685	-	NON	

AUTOMATES_225KV_LOIRE_FOREZ	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		300	337	337	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV RIORGES ZLENTIGNY	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		120	135	135	-	NON	
STE SAUVES : Création d'une self shunt 63kV de 15MVAR au poste de STE SAUVES	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1870	2 101	2 101	-	NON	
AUTOMATES_63KV_OUEST_PUY DE DOME	OUI	Avant-projet détaillé	2026	300	337	300	30	NON	
AUTOMATE_ LA FONT	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 entre ENVAL, ST PIERRE ROCHE et STE SAUVES	OUI	Avant-projet simplifié	2029	2400	2 697	5 200	-	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024
AUTOMATES BAYET_CENTRE ALLIER_SEMINAIRE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		600	674	674	-	NON	
AUTOMATES_ CLERMONT_FERRAND	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		200	225	225	-	NON	
Ajout d'un disjoncteur 63kV sur la cellule ligne 63kV du poste d'AIGUEPERSE	OUI	Travaux engagés	S1 2026	440	494	1 269	80	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63 entre LIMOUZAT BIS et le piquage vers THIERS	NON	Avant-projet simplifié		5040	5 663	13 335	96	NON	Evolution de consistance : le projet nécessite de reprendre les supports de la liaison en plus du changement de câble Evolution des coûts aux conditions économiques de 2023
AUTOMATE DE ZONE BOULIEU	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON	
AUTOMATES DE ZONE VALLEE DU RHONE SUD	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		990	1 112	1 112	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV LANOBRE - LA MOLE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		4560	5 124	5 124	-	NON	
AUTOMATE DE MOTZ	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV COINDRE - LANOBRE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		4800	5 393	5 393	-	NON	
AUTOMATE CRUET	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE MONTALIEU	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la		495	556	556	-	NON	

dynamique

AUTOMATE_MORESTEL	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	-	NON
AUTOMATE DE ZONE VALLEE DE LA DROME	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON
AUTOMATE DE ZONE DOME PROVENCALE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		820	921	921	-	NON
AUTOMATE DE ZONE CHATEAUNEUF	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		820	921	921	-	NON
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV MAURIAC - LA MOLE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		4800	5 393	5 393	-	NON
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90kV LA MOLE - YDES	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1000	1 124	1 124	-	NON
AUTOMATE DE ZONE COINDRE	OUI	Avant-projet détaillé	2026	820	921	70	11	NON
AUTOMATE DE ZONE GATELLIER	OUI	Travaux engagés	S2 2025	820	921	129	13	OUI
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV entre SAVIGNAC et MASSIAC	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		9700	10 899	10 899	-	NON
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 63kV entre ISSOIRE et le piquage vers MONTAIGUT LE BLANC	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		3480	3 910	3 910	-	NON
DORE : Création d'une self shunt 63kV au poste de DORE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1870	2 101	2 101	-	NON
LE CHEYLARD : Création d'une self shunt 63kV au poste de LE CHEYLARD	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1870	2 101	2 101	-	NON
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV BARJAC - ZLAFIGERE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		11880	13 348	13 348	-	NON
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PIED DE BORNE - ZLAFIGERE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		2200	2 472	2 472	-	NON
AUTOMATE ARACHES	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	-	NON
AUTOMATE DE ZONE PASSY MALGOVERT	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		495	556	556	-	NON
Liaison 63kV NEUSSARGUES SAVIGNAC	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		10510	11 809	11 809	-	NON

Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PRATCLAUX MONTGROS n°1	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1920	2 157	2 157	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV PRATCLAUX MONTGROS n°2	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		13200	14 832	14 832	-	NON	
AUTOMATE SUD ARDECHE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1600	1 798	1 798	-	NON	
Augmentation de la capacité de transit de la partie souterraine de la liaison 225kV LAVEYRUNE – MONTGROS	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2027	1320	1 483	2 519	1	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2023
Augmentation de la capacité de transit de la liaison 225kV BARJAC – CROISIERE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		9180	10 315	10 315	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE VILLEFRANCHE_BOURBON	OUI	Avant-projet détaillé	2026	495	556	51	-	NON	
AUTOMATE DE ZONE_BEAUFORTAIN	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		800	899	899	-	NON	
Renforcement BAYET-SEMINAIRE 225kV	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2027	1080	1 213	925	60	NON	
PRATCLAUX MUTATIONS S3R TR311 ET TR312	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2027	0	-	1 446	5	NON	Travaux induits sur le RPT par le déclenchement de la mutation des TR Enedis dans le poste (extension nécessaire)
Installation CM pour PVH à STE HELENE DU LAC	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2026	0	-	1	1	NON	Travaux de induits sur le RPT pour assurer la protégéabilité des ouvrages
SELF DE MONTLUCON	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		2750	3 090	3 090	-	NON	Une self est décidée à Montvicq par RTE La besoin de self de Montluçon est donc obsolète
MONTGROS : Installation d'un Transformateur-Déphaseur au poste de MONTGROS 225kV	OUI	Avant-projet détaillé	S1 2026	9800	11 011	21 424	2 643	OUI	Les dernières estimations chiffrées pour ce projet ont fortement évolué du fait de l'augmentation significative du coût du transformateur déphaseur et de l'actualisation globale de l'ensemble des coûts aux conditions économiques 2022.

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Projet engagé	Commentaires
AIGUEPERSE - Mutation TR311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
AIGUEPERSE - Mutation TR313 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
AMPLEPUI - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		951	1 069	1 069	0	NON	
ANCIZES (LES) - Mutation TR311 de 20 en 36 MVA	NON	Travaux Transférés			0	0		NON	Travaux transférés à NEUSSARGUES
ANCIZES (LES) - Mutation TR312 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		951	1 069	1 069		NON	
BAYET - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	En service	S2-2024	731	822	215	211	OUI	Récupération d'un TR dans un autre poste pour respecter les délais
BAYET - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	En service	S2-2024	731	822	215	211	OUI	Récupération d'un TR dans un autre poste pour respecter les délais
BOUBLE (LA) - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
BOURBON-L ARCHAMBAULT - Mutation TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
CHANGY - Mutation TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2025	731	822	822	1	OUI	
CHAPELLE DU BARD (LA) - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Travaux Transférés			0	0		NON	Travaux transférés à JUSSAC
CHATEAUNEUF-DU-RHONE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Avant-projet simplifié		731	822	822	14	NON	
CHATEAUNEUF-DU-RHONE - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Travaux engagés	S2-2026	731	822	822	13	OUI	Mutation étudiée pour Nouveau Plan de Tension Enedis
CHEYLARD (LE) - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822	0	NON	
CHEYLARD (LE) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822	0	NON	

COINDRE - Mutation du TR 413 de 15 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		743	835	835		NON	
COULEUVRE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Avant-projet simplifié	S1-2027	951	1 069	1 069	3	NON	
CRESSANGES - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	En service	S2-2024	731	822	1 062	1 062	OUI	Surcoût lié à la nécessité de réfection du banc transformateur non prévue initialement
CRUET - Mutation d'1 TR de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822	0	NON	
CRUET - Mutation d'1 TR de 20 en 36 MVA	NON	Travaux Transférés			0	0		NON	Travaux transférés à PRATCLAUX
DIEULEFIT - Mutation TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
DOMPIERRE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S1-2025	731	822	822	40	OUI	
DOMPIERRE - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2025	731	822	822	40	OUI	
GATELLIER - Mutation du TR 411 de 20 en 36 MVA	OUI	Avant-projet simplifié	S2-2027	743	835	835	0	NON	
JUSSAC - Mutation du TR 411 de 20 en 36 MVA	OUI	En service	S2-2024	743	835	966	941	OUI	Surcoût lié à du terrassement non prévu (fourreaux existants inutilisables) et au matériel transformateur (option régleur à plage élargie)
JUSSAC - Mutation du TR 413 de 20 en 36 MVA	OUI	En service	S2-2024	731	822	908	883	OUI	Surcoût lié au matériel transformateur (option régleur à plage élargie)
LANGEAC - Mutation du TR 311 de 10 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
LANGEAC - Mutation du TR 312 de 10 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
LANOBRE - Mutation du TR 411 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		743	835	835		NON	
LAURAC-MONTREAL - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
LAUSSONNE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
LIORAN - Mutation du TR 311 de 10 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
LOUDES - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2026	731	822	822	82	OUI	
MASSIAC - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2026	731	822	822	43	OUI	

MOTZ - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Travaux Transférés			0	0		NON	Travaux transférés à BAYET
NEUSSARGUES - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2027	731	822	822	0	NON	Travaux transférés depuis LES ANCIZES
NEUSSARGUES - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2026	951	1 069	1 069	5	OUI	
NYONS - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA.	NON	Travaux Transférés			0	0		NON	Travaux transférés à CHANGY
PALISSE (LA) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
PRATCLAUX - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2028	731	822	822	0	NON	Travaux transférés depuis CRUET, extension du PS nécessaire avec reconstruction banc transformateur
PRATCLAUX - Mutation du TR 312 de 10 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2027	2 301	2 586	2 586	177	NON	
SALZUIT - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Travaux engagés	S2-2026	731	822	822	0	OUI	Mutation étudiée pour Nouveau Plan de Tension Enedis
ST-FLOUR - Mutation du TR 313 de 20 en 36 MVA	OUI	En service	S1-2024	731	822	946	946	OUI	Surcoût lié aux difficultés pendant le chantier avec le contrôle-commande existant
ST-SAUVES - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2026	731	822	822	83	OUI	
ST-SAUVEUR - Mutation du TR 312 de 10 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
SURY-LE-COMTAL - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Avant-projet simplifié		731	822	822	0	NON	
TENAY - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
VALLON - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	En service	S2-2024	731	822	898	898	OUI	Surcoût lié au renouvellement des liaisons 630mm ²
VARENNES-SUR-ALLIER - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2025	951	1 069	1 569	167	OUI	Mutation en place pour place impossible, nécessité d'étendre le terrain du poste source avec reconstruction d'un nouveau banc TR
VARENNES-SUR-ALLIER - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique	S2-2026	951	1 069	1 569	73	NON	Mutation en place pour place impossible, nécessité d'étendre le terrain du poste source avec reconstruction d'un nouveau banc TR
VERNELLE (LA) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2025	731	822	822	51	OUI	
VERNOSC - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Travaux Transférés			0	0		NON	Travaux transférés à VERNELLE (LA)
VICHY - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		731	822	822		NON	
VILLEFRANCHE - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la		731	822	822		NON	

dynamique

VILLEFRANCHE - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique	731	822	822	NON
VOINGT - Mutation du TR 311 de 20 en 36 MVA	OUI	Travaux engagés S2-2025	731	822	822	2 OUI
VOULTE (LA) - Mutation du TR 312 de 20 en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique	831	934	934	NON
YDES - Mutation du TR 411 de 15 MVA en 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique	743	835	835	NON

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Somme s déjà dépensés au 31/12/2024 en k€	Projet engagé	Commentaires
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de BEAUREPAIRE	OUI	Travaux engagés	S2 2025	413	464	244	159	OUI	Gain sur la consistance : le poste fait en outre l'objet de travaux de restructuration, le coût du raccordement a pu être optimisé grâce à ses travaux réalisés par ailleurs
Création du poste 225kV de Ste Eugénie de Villeneuve	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2028	3452	3879	16002	387	NON	Projet de création du S3R Auvergne repris dans le S3R AURA. Evolution de consistance : ce projet intègre le raccordement d'une bobine self au poste de Ste-Eugénie, initialement chiffrée dans le projet de création du poste de Langeac. Evolution du chiffrage aux conditions économique de 2024, le coût des études et travaux a augmenté et le coût du projet intègre une part de risque.
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de LENTIGNY	NON	Avant-projet détaillé		619	696	696	83	NON	
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de MONTLUCON	OUI	Avant-projet détaillé	S2 2025	100	112	215	15	OUI	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de LA DURRE	OUI	Avant-projet simplifié		100	112	0	0	NON	Transfert de la Durre vers Vallon, puis de Dunières vers La Durre. Avant-projet simplifié en cours
Création du poste 225/20 kV de OUEST ALLIER	NON	JTE Envoyée		1700	1910	3025	67	NON	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024 Evolution de consistance : intègre une évolution de consistance lié au besoin de protégeabilité du poste. Ce coût sera affiné et précisé lorsque la localisation précise du terrain d'implantation du futur poste source sera connue à l'issue de la concertation.
Raccordement d'un transformateur 63/15 kV au poste de BELLENAVES	OUI	Travaux engagés	S1 2026	800	899	1516	92	OUI	Evolution de consistance : nécessité de réaliser le déplacement d'un départ au niveau du poste pour minimiser la gêne occasionnée par les opérations de maintenance ultérieures
Création du poste 225/20 kV de SUD ALLIER	NON	JTE Envoyée		1700	1910	2582	93	NON	Evolution de consistance : ce projet intègre le coût de création d'une voie de transmission pour assurer la protégeabilité du poste.
Raccordement d'un transformateur 63/15 kV au poste de SEMINAIRE	NON	Avant-projet simplifié		100	112	134	1	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024
Création du poste 400/225/63 kV de CENTRE ALLIER	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2029	21960	24674	39542	241	NON	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024
Création du poste 225/20 kV de MOULINS EST	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2029	8550	9607	46226	87	NON	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024

									Evolution de consistance : les coûts liés à ce projet sont fortement liés au positionnement futur du poste source. A ce stade il a été envisagé d'adapter son emplacement au barycentre des projets EnR entré en file d'attente dans la zone. Cela implique l'allongement de la liaison souterraine qui passerait de 3 km prévu initialement depuis le poste de Séminaire à environ 15 km. Cet emplacement sera à confirmer au regard de la concertation et de l'émergence des projets EnR.
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de DONJON	OUI	Travaux engagés	S1 2025	800	899	1992	992	OUI	Evolution de consistance : pour raccorder ce nouveau transformateur, il est nécessaire d'ajouter un DJ ligne ainsi qu'une amorce de jeu de barre. De plus l'implantation du jeu de barre nécessite de modifier l'arrivée de la ligne aérienne 63kV. En outre, le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2023.
Raccordement d'un autre transformateur 63/20 kV au poste de DONJON	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	0	NON	
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de ST MARCELLIN	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	112	0	NON	
Création du poste 225/20 kV de LA MURE BIS	NON	Avant-projet simplifié		3910	4393	9810	2	NON	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024. Avant-projet simplifié en cours de réalisation
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de CHAPELLE DU BARD	NON	Projet transféré		0	0	0	0	NON	Transfert Chapelle du Bard vers Salettes
Création du poste 225/63 kV des ANCIZES	OUI	Travaux engagés	S2 2025	5950	6685	9077	7257	OUI	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024. La hausse des coûts s'explique principalement par l'augmentation du prix du transformateur.
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de ST PRIX	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2026	800	899	1108	43	NON	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024
Evolution du poste de LOGISNEUF	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		4180	4697	4697	0	NON	
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de DIE	NON	Projet transféré		0	0	0	0	NON	Transfert de Die vers Coulevre
Création du poste 225/20 kV de CREST BIS	NON	Avant-projet simplifié		9900	11124	16902	5	NON	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024.
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de MONTJOYER	OUI	Travaux engagés	S2/2025	100	112	123	2	OUI	
Création du poste de LOGISNEUF 400/225kV	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		14770	16596	16596	0	NON	

Création du poste 225/20 kV de DROME SUD	NON	JTE Envoyée		3910	4393	8104	1	NON	JTE validée
Création du poste 225/20 kV de GATELLIER SUD	NON	JTE Envoyée		3910	4393	6492	3	NON	JTE validée
Evolution du poste de GATELLIER	OUI	Avant-projet détaillé	S1 2027	4785	5376	10415	279	OUI	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de LEYGUES	OUI	Avant-projet détaillé	S1/2026	800	899	1229	88	OUI	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2024
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de CHAUDES AIGUES	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2027	800	899	1074	22	NON	Le chiffrage a été actualisé aux conditions économiques 2023
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de ST FLOUR	OUI	Avant-projet simplifié	S2 2027	100	112	301	0	NON	Chiffrage actualisé aux conditions économiques de 2024
Evolution du poste de SAVIGNAC	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		4785	5376	5376	0	NON	
Création du poste 63/20 kV de BARONNIES	NON	Avant-projet simplifié		29400	33034	24032	127	NON	A ce stade, la position précise du futur poste de Baronnies est incertaine. L'emplacement final du poste sera donné par la concertation. Evolution de consistance : l'évolution du coût à la baisse s'explique par un gain en longueur de liaison souterraine créée car le raccordement s'effectuera depuis le poste de Vaison au lieu de Nyons initialement prévu dans le schéma.
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de DUNIERES	NON	Projet transféré		100	112	0	0	NON	Transfert de Dunières vers La Durre
Création du poste 225/63kV de Langeac	OUI	PV de fin de concertation	S2 2028	22500	25281	30966	310	NON	Evolution du chiffrage aux conditions économique de 2024, le coût des études et travaux a augmenté et le coût du projet intègre une part de risque. Evolution de consistance : ce projet n'intègre plus le raccordement d'une bobine self au poste Langeac, cet ouvrage est chiffré dans le projet de création du poste de Ste-Eugénie de Villeneuve.
Evolution du poste de LAVEYRUNE	NON	Avant-projet simplifié		4500	5056	7133	268	NON	
Création du poste 63/20 kV de LIMOUZAT BIS	NON	JTE Envoyée		2560	2876	818	5	NON	Gain en consistance : poste étudié en piquage au lieu d'entrée en coupure JTE approuvée
Création du poste 225/20 kV de COUCOURON OUEST ARDECHE	NON	Avant-projet simplifié		4000	4494	9675	5	NON	Avant-projet simplifié en cours de réalisation
EXTENSION POSTE ST PIERRE ROCHE 225KV	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1100	1236	1236	0	NON	Ces travaux correspondent à la création du poste 225 kV de St Pierre Roche en étape 2
Raccordement d'un transformateur 63/20 kv au poste de VALLON	OUI	Avant-projet détaillé	S2 2026	0	0	1383	105	OUI	Projet transféré depuis La Durre Evolution de consistance : pour raccorder ce nouveau transformateur, il est nécessaire d'ajouter un DJ ligne

									ainsi qu'un de jeu de barre.
CREATION_LIAISON_SOUTERRA INE_225kV_ENVAL_ST-PIERRE- ROCHE	OUI	Travaux engagés	S2 2025	17875	20084	16347	6809	OUI	Ces travaux englobent - la création de la liaison souterraine entre le poste d'Enval 225 kV et celui de St Pierre Roche 225 kV - la création du départ 225 kV (cellule DJ) au poste d'Enval. Baisse des coûts estimés grâce à la levée de risque et optimisation du tracé
Raccordement d'un transformateur 63/20 kV au poste de SALETTES	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		100	112	1600	0	NON	Transfert Chapelle du Bard vers Salettes incluant la création d'un jeu de barre transféré depuis le poste de Limouzat-Bis.
Raccordement d'un transformateur 63/20kV au poste de COULEUVRE	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		800	899	1419	0	NON	Transfert Die vers Couleuvre

Travaux de création réalisés par Enedis									
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REn R en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Projet engagé	Commentaires
AIGUEPERSE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
AMPLEPUIS - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		807	907	907	3	NON	
ANCIZES (LES) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
Création d'un TR 225/63kV aux Ancizes : impact actifs Enedis	OUI	Travaux engagés	S2-2025	0	0	61	11	OUI	Travaux Enedis suite ajout TR 225/63kV RTE : reprise de l'alimentation des TSA
ARLANDE (L) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		226	254	254		NON	
ARLOD - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
AUBENAS - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
AURILLAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
BARONNIES - Création PS avec 1 TR de 20 MVA et 1 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		3 770	4 237	4 237	16	NON	
BAYET - Ajout de deux 1/2 rames	OUI	En service	S2-2024	1 030	1 158	1 425	1 418	OUI	Surcoût lié à la hausse de prix des 1/2 rames non couverte par le TP12a (+110k€/demi-rame)
BEAUREPAIRE - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S2-2026	1 384	1 556	1 556	4	OUI	

BELLENAVES - Ajout d'un TR de 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2026	2 061	2 317	2 317	338	OUI	
BOULIEU - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		196	220	220	0	NON	
BOURBON-L ARCHAMBAULT - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
CHAPELLE DU BARD (LA) - Ajout d'un TR de 20 MVA	NON	Travaux Transférés			0			NON	Travaux transférés vers SALETES
CHAPELLE DU BARD (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		397	446	446		NON	
CHATEAUNEUF-DU-RHONE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Avant-projet simplifié		637	716	813	90	NON	
CHAUDES AIGUES - Ajout d'un TR de 36 MVA	OUI	Avant-projet simplifié	S1-2028	1 476	1 659	1 659	0	NON	
CHAUDES AIGUES - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Avant-projet simplifié	S2-2027	385	433	433	0	NON	
CHEYLARD (LE) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
CHEYLARD (LE) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		436	490	716		NON	
CLUSE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Avant-projet simplifié		586	659	659	0	NON	
COMMENTRY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
COTE-ST-ANDRE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
COUCOURON-QUEST-ARDECHE - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		5 690	6 396	6 396	36	NON	
COULEUVRE - Ajout d'un TR de 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1 284	1 443	1 428	0	NON	Travaux transférés depuis DIE
CREST - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
CREST-BIS - Création PS en 225 KV avec 1 TR 80MVA et 2 1/2 rames	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		5 500	6 182	6 182	30	NON	
CRUET - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Travaux Transférés			0			NON	Travaux transférés à PRATCLAUX

CRUET - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		616	692	685	0	NON	
DIE - Ajout d'un TR de 36 MVA	NON	Travaux Transférés			0			NON	Travaux transférés à COULEUVRE
DIE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Avant-projet simplifié		175	197	197	0	NON	
DIEULEFIT - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
DOMPIERRE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
DONJON (LE) - Ajout d'un TR 20 MVA	NON	Avant-projet simplifié		1 187	1 334	1 334	0	NON	
DONJON (LE) - Ajout d'un TR 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2025	2 269	2 550	2 745	1 264	OUI	Surcoût de 195k€ pour extension du terrain pour ajout self RTE dans le poste
DONJON (LE) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Avant-projet simplifié		364	409	409	0	NON	
DROME-SUD - Création PS en 225 avec 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	JTE envoyée		5 614	6 310	6 310	30	NON	
DROME-SUD - Création PS Etape 2eme TR + 2 1/2 rames	NON	JTE envoyée		3 546	3 986	3 986		NON	
DUNIERES - Ajout d'un TR de 36 MVA	NON	Travaux Transférés			0			NON	Travaux transférés vers LA DURRE
DUNIERES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		226	254	254		NON	
DURRE (LA) - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	Avant-projet simplifié	S2-2028	1 284	1 443	1 428	0	NON	Travaux transférés depuis DUNIERES, besoin d'une extension foncière
ESTRESSIN - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
GATELLIER - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
GATELLIER-SUD - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	JTE envoyée		5 510	6 193	6 193	30	NON	

JOUX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		226	254	254		NON	
LANGÉAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
LAVEYRUNE - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		7 500	8 430	8 430	30	NON	
LENTIGNY - Ajout d'un TR 36 MVA	NON	Avant-projet simplifié		1 476	1 659	1 659	9	NON	
LEYGUES - Ajout d'un TR de 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2026	1 861	2 092	2 092	191	OUI	
LIMOUZAT-BIS - Création PS 63/20 avec un TR de 36 MVA et une 1/2 rame	NON	JTE envoyée		3 875	4 356	4 356	54	NON	JdB HTB transféré vers SALETTES
LIORAN - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		397	446	446		NON	
LOUDES - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2026	586	659	659	0	OUI	
MARIE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
MASSIAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		226	254	254		NON	
MAURIAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		907	1 019	1 019		NON	
MONTAIGUT LE BLANC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
MONTÉLIMAR - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
MONTJOYER - Ajout d'un TR 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2025	1 861	2 092	2 262	2 002	OUI	Surcoûts liés au matériel 1/2 rame (+110k€) et à l'option régulateur à plage élargie sur le transformateur (+60k€)
MONTLUCON - Ajout d'un TR de 36 MVA + Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2025	1 912	2 149	2 149	265	OUI	
MONTREVEL - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
MORESTEL - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716	0	NON	
MOULINS-EST - Création PS 1 TR 80 MVA + 2 1/2 rames	OUI	JTE envoyée	S1-2030	5 708	6 416	6 416	55	NON	
MOULINS-EST - Etape 2 : ajout 1 TR + 2 1/2 rames	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la		3 546	3 986	3 986		NON	

dynamique

MOULINS-EST - Etape 3 : ajout 1 TR + 2 1/2 rames	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		3 546	3 986	3 986		NON	
MURE-BIS - Création PS 225 KV avec 1 TR 80 et 2 1/2 rames	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		5 500	6 182	6 182	6	NON	
OUEST-ALLIER - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA et 2 1/2 rames	NON	JTE envoyée		5 740	6 452	6 452	64	NON	
OYONNAX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Travaux Transférés			0			NON	Travaux transférés vers SALETES
OYONNAX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		247	278	275	0	NON	
PALISSE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		586	659	659		NON	
PLANTADES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
PLANTADES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		436	490	716		NON	
PRATCLAUX - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique	S2-2027	415	466	466	0	NON	
PRIVAS - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
SALETES - Ajout d'un TR 20 MVA, ajout 1/2 rame et création JdB HTB	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1 626	1 828	1 808		NON	Travaux transférés depuis CHAPELLE DU BARD et OYONNAX
SEMINAIRE - Ajout d'un TR 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1 476	1 659	1 659		NON	
STE-HELENE-DU-LAC - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S1-2026	637	716	826	0	OUI	Achat d'un module 1/2 rame "Poste Source Express" générant un gain de temps avec un surcoût estimé à 110k€
STE-HELENE-DU-LAC - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		436	490	485	0	NON	
ST-FLOUR - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	Avant-projet simplifié	S1-2027	1 476	1 659	1 659	0	NON	
ST-MARCELLIN - Ajout d'un TR 36 MVA	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		1 384	1 556	1 556		NON	
ST-PIERRE-ROCHE - Extension PS et racco transfo 225/20kV 80MVA et 2 1/2 rames	OUI	Travaux engagés	S2-2025	5 493	6 174	6 174	4 201	OUI	
ST-PRIX - Ajout d'un TR de 36 MVA	OUI	Avant-projet simplifié	S2-2027	1 476	1 659	1 659	0	NON	

ST-PRIX - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Avant-projet simplifié	S2-2027	436	490	490	0	NON	
ST-SAUVES - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		585	658	658		NON	
ST-SAUVEUR - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
SUD-ALLIER - Création PS 225/20 à 1 TR de 80 MVA, et 2 1/2 rames	NON	JTE envoyée		5 690	6 396	6 396	72	NON	
SUPER-BESSE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		364	409	409		NON	
TARARE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Avant-projet simplifié		637	716	716	0	NON	
TARARE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Avant-projet simplifié		436	490	716	0	NON	
TAUPE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		907	1 019	1 019		NON	
TENAY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	
VALLON - Ajout d'un TR 36 MVA	OUI	Travaux engagés	S1-2026	1 654	1 859	1 859	29	OUI	
VARENNES-SUR-ALLIER - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2025	1 027	1 154	1 154	94	OUI	
VERNELLE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2025	415	466	768	720	OUI	Surcoût lié au besoin de créer un bâtiment pour la nouvelle 1/2 rame, non prévu à l'origine
VICHY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Travaux Transférés			0			NON	Travaux transférés à VERNELLE (LA)
VICHY - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
VILLEFRANCHE - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		415	466	466		NON	
VOINGT - Ajout d'une 1/2 rame	OUI	Travaux engagés	S2-2025	637	716	716	420	OUI	
VOULTE (LA) - Ajout d'une 1/2 rame	NON	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique		637	716	716		NON	

Travaux de création réalisés par ESS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement au titre de la DTR (OUI/NON)	État d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REn R en k€	Coût (médian) prévisionnel actualisé au 31/12/2024 (TP12a) en k€	Coûts estimés (médian) au 31/12/2024 en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2024 en k€	Projet engagé	Commentaires
Création d'une demi-rame au poste d'ARGONAY	Non	Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique	720	809	809	0	Non	Non	

4. Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en file d'attente inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

5. Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
ABBAYE	3,0	0,0	3,0
ABONDANCE	7,3	0,2	7,1
ACHILLE LIGNON	3,6	0,1	3,5
AIGUEBELLE	0,0	0,0	0,0
AIGUEBELLE	1,9	0,8	1,1
AIGUEPERSE	25,7	10,7	15,0
AIME	2,7	0,6	2,1
AIX-LES-BAINS	9,9	5,2	4,7
ALBERTVILLE	0,0	0,0	0,0
ALLEMENT	0,0	0,0	0,0
ALLIERES	9,6	2,6	7,0
ALLINGES	0,0	0,0	0,0
ALPE-D HUEZ	1,3	1,0	0,3
AMBERIEU	15,9	6,4	9,5
AMBERT	12,0	11,4	0,6
AMPERE	14,3	3,8	10,5
AMPLEPUIS	19,4	4,3	15,1
AMPUIS	0,0	0,0	0,0
ANNEMASSE	10,9	3,1	7,8
ANNEYRON	12,1	12,1	0,0
AOSTE	18,6	18,6	0,0
ARACHES	3,9	0,1	3,8
ARC 1800	9,2	0,2	9,0
ARGONAY	4,5	0,0	4,5
ARLOD	20,9	18,8	2,1
ARLY	0,0	0,0	0,0
AUBENAS	43,0	12,6	30,4
AURILLAC	37,6	30,2	7,4
AUSSOIS	1,7	1,0	0,7
AUZERETTE	0,0	0,0	0,0
AVORIAZ	5,0	0,1	4,9
BAJATIERE	5,1	2,2	2,9
BALAN	0,0	0,0	0,0
BARONNIES	20,0	0,0	20,0
BAS-EN-BASSET	15,2	2,9	12,3
BAYET	193,1	183,4	9,7
BEAUFORT	2,8	1,0	1,8
BEAUMONT-MONTEUX	0,0	0,0	0,0
BEAUREPAIRE	41,7	21,0	20,7
BEAUVOIR (CHATTE)	0,0	0,0	0,0

BELLE-ETOILE	7,6	3,2	4,4
BELLENAVES	40,9	22,9	18,0
BELLEVILLE	0,5	0,0	0,5
BELLEVILLE	0,0	0,0	0,0
BELLEVUE	13,7	11,6	2,1
BELLEY	18,2	5,7	12,5
BELLIGNAT	13,9	1,4	12,5
BENY	0,0	0,0	0,0
BERMONTS	0,0	0,0	0,0
BESSEY	14,2	1,9	12,3
BETTANT	0,0	0,0	0,0
BILLY	0,0	0,0	0,0
BIOGE	7,5	0,5	7,0
BIONNAY	0,0	0,0	0,0
BISSORTE	12,7	0,2	12,5
BISSY	0,0	0,0	0,0
BLAVOZY	16,8	6,6	10,2
BOEGE	7,8	2,2	5,6
BOIS-TOLLOT	0,0	0,0	0,0
BOLOZON	0,0	0,0	0,0
BONNETERRE	9,9	0,2	9,7
BONNEVILLE	8,2	0,8	7,4
BORLY	8,3	3,0	5,3
BOUDEYRE	0,0	0,0	0,0
BOULIEU	11,5	7,3	4,2
BOURBON-L ARCHAMBAULT	24,3	16,8	7,5
BOURG-DE-THIZY	4,0	2,7	1,3
BOURG-ST-MAURICE	0,0	0,0	0,0
BOURNILLON	0,0	0,0	0,0
BOZEL	12,9	0,2	12,7
BRACHAY	3,2	2,3	0,9
BREVIERES (LES)	5,0	2,2	2,8
BRIOUDE	20,9	17,3	3,6
BROTTEAUX	2,3	0,0	2,3
BROU	22,6	22,6	0,0
BUISSON-ROND	14,7	4,8	9,9
BURCIN	16,2	7,0	9,2
BUSSIERES	8,1	7,0	1,1
CAILLOUX-SUR-FONTAINES	0,0	0,0	0,0
CALYPSO	0,0	0,0	0,0
CEBAZAT	11,1	5,7	5,4
CELLES	5,8	4,6	1,2
CENTRE-ALLIER	0,0	0,0	0,0
CHAMBERY	0,0	0,0	0,0

CHAMBON-FEUGEROLLES	0,0	0,0	0,0
CHAMONIX	7,4	0,3	7,1
CHAMPAGNIER	13,4	2,9	10,5
CHAMP-DE-L AYGUES	0,0	0,0	0,0
CHAMP-DU-GEAI	9,8	4,5	5,3
CHAMPRADET	10,9	9,6	1,3
CHAMP-ROLLAND	0,0	0,0	0,0
CHANGY	35,9	25,3	10,6
CHANOZ	0,0	0,0	0,0
CHARLIEU	9,7	4,7	5,0
CHARPENAY	22,0	0,0	22,0
CHASSE	0,0	0,0	0,0
CHATEAUNEUF	0,0	0,0	0,0
CHATEAUNEUF-DU-RHONE	39,5	12,6	26,9
CHAUDS AIGUES	42,9	18,8	24,1
CHAVANOD	0,0	0,0	0,0
CHAZELLES	30,7	10,8	19,9
CHEDDE	0,0	0,0	0,0
CHESSY-LES-MINES	7,8	2,5	5,3
CHEVENE	0,0	0,0	0,0
CIVRIEUX	9,7	5,7	4,0
CIZE	0,0	0,0	0,0
CLUSES	12,2	1,4	10,8
COINDRE	22,8	7,8	15,0
COMBEAUX	0,0	0,0	0,0
COMBETTE	0,0	0,0	0,0
COMMENTRY	16,5	15,5	1,0
CONFLUENT	9,2	0,6	8,6
CONTAMINE	0,0	0,0	0,0
CORDEAC	9,3	0,0	9,3
CORNIER (E.D.F. ET S.N.C.F.)	8,8	4,7	4,1
COUCOURON-OUEST-ARDECHE	117,5	0,0	117,5
COULANGE	0,0	0,0	0,0
COULEUVRE	49,2	25,3	23,9
COURPIERE	45,4	44,3	1,1
COURS	11,7	3,5	8,2
CRAN	11,7	1,6	10,1
CRAPONNE	9,8	6,1	3,7
CRESSANGES	15,3	12,7	2,6
CREST	32,8	31,6	1,2
CREST-BIS	80,0	0,0	80,0
CROIX-DE-NEYRAT	13,3	3,3	10,0
CROIX-ROUSSE	16,6	0,1	16,5
CROLLES	2,7	0,0	2,7

CRUET	47,2	10,8	36,4
CRUSEILLES	6,0	3,6	2,4
CRUSSOL	13,3	12,8	0,5
CUDRAZ	0,0	0,0	0,0
CULOZ	0,0	0,0	0,0
CUSSET-POSTE	41,9	12,4	29,5
DARDILLY	9,7	3,0	6,7
DECINES	6,8	1,6	5,2
DIE	14,2	5,6	8,6
DIEULEFIT	38,9	6,4	32,5
DOMENE	11,3	3,7	7,6
DOMPIERRE	27,6	27,6	0,0
DORE	29,1	8,3	20,8
DOUVAINE	19,2	4,3	14,9
DRAC-INFERIEUR	12,9	1,1	11,8
DROME-SUD	160,0	0,0	160,0
DRUMETTAZ	14,3	2,3	12,0
DUNIERES	14,2	3,8	10,4
ECHALAS	0,0	0,0	0,0
ENVAL	9,3	3,0	6,3
EPIERRE	0,0	0,0	0,0
ESPAGNOUX	6,6	1,0	5,6
ESTRESSIN	6,8	2,5	4,3
ETOILE-SUR-RHONE	33,0	9,8	23,2
EVIAN	5,3	1,3	4,0
EYBENS	5,1	1,2	3,9
FAVERGES	15,5	2,9	12,6
FEURS	8,8	8,3	0,5
FIRMINY-VERT	6,3	1,3	5,0
FLAMINA	0,0	0,0	0,0
FLEYRIAT	0,0	0,0	0,0
FOND-DE-FRANCE	10,1	6,2	3,9
FONTGIEVE	2,6	0,3	2,3
FRENEY	0,0	0,0	0,0
FROGES	14,0	12,2	1,8
GAMPALOUP	0,0	0,0	0,0
GANNAT	29,5	25,2	4,3
GATELLIER	32,5	30,7	1,8
GATELLIER-SUD	80,0	0,0	80,0
GENAS	6,4	4,6	1,8
GENAY	8,6	2,7	5,9
GENISSIAT-POSTE	0,0	0,0	0,0
GERVANS	0,0	0,0	0,0
GEX	6,2	3,9	2,3

GILLY	0,0	0,0	0,0
GIVORS	0,0	0,0	0,0
GIVORS-BANS	30,3	12,0	18,3
GLANDON	0,0	0,0	0,0
GRAND-COEUR	4,4	2,3	2,1
GRAND-COURBIS	4,0	2,0	2,0
GRANDE-ILE	0,0	0,0	0,0
GRANDS-VIOLETS	0,0	0,0	0,0
GRANDVAL	0,0	0,0	0,0
GRAND-VERGER	8,1	2,4	5,7
GRENAY	0,0	0,0	0,0
GREPILLES	0,0	0,0	0,0
GUILHERAND	0,0	0,0	0,0
HAUTELUCE	0,0	0,0	0,0
HAUTERIVE	14,0	5,4	8,6
HENRI-DEVILLE	0,0	0,0	0,0
ILE-VERTE	5,1	1,6	3,5
ISLE D ABEAU	6,3	4,8	1,5
ISSOIRE	32,0	21,1	10,9
IZERNORE	0,0	0,0	0,0
JACQUARD	16,7	3,0	13,7
JALLIEU	18,4	8,8	9,6
JOUX	17,4	5,5	11,9
JUSSAC	30,7	13,2	17,5
L ARBRESLE	12,5	7,9	4,6
L ARLANDE	14,7	6,8	7,9
L AUMONE	10,7	5,3	5,4
L HORME	8,5	3,0	5,5
LA BATHIE	0,0	0,0	0,0
LA BOISSE	25,0	0,0	25,0
LA BOUBLE	29,4	12,5	16,9
LA BOURNE	0,0	0,0	0,0
LA BRONSONNIERE	0,0	0,0	0,0
LA CHAPELLE DU BARD	5,9	0,7	5,2
LA CHAPELLE-DU-CHATELARD	16,9	6,9	10,0
LA CLUSE	38,8	3,4	35,4
LA COTE-ST-ANDRE	41,1	16,3	24,8
LA DURRE	84,6	62,9	21,7
LA FONT	40,0	40,0	0,0
LA GIROTTE	0,0	0,0	0,0
LA MOTTE SERVOLEX	5,6	1,8	3,8
LA MURE	6,1	4,0	2,1
LA PALISSE	22,9	3,5	19,4
LA PLAGNE	2,1	0,0	2,1

LA SAULCE-SUR-RHONE	0,0	0,0	0,0
LA TAUPE	23,5	11,4	12,1
LA TOUR-DU-PIN	21,2	21,2	0,0
LA VANELLE	0,0	0,0	0,0
LA VERNELLE	47,7	42,6	5,1
LA VERPILLIERE	10,6	9,2	1,4
LA VOULTE	42,0	4,8	37,2
LAC-MORT	0,0	0,0	0,0
LAMASTRE	21,1	4,7	16,4
LA-MURE-BIS	80,0	0,0	80,0
LANGÉAC	121,7	109,2	12,5
LANOBRE	31,5	7,4	24,1
LANSLEBOURG	1,9	1,3	0,6
LAURAC-MONTREAL	19,9	4,2	15,7
LAUSSONNE	10,0	7,2	2,8
LAVEYRUNE	0,0	0,0	0,0
LAVEYRUNE-BIS	292,5	159,7	132,8
LE BEC	12,2	6,2	6,0
LE CHAFFARD	0,0	0,0	0,0
LE CHEYLARD	43,0	1,2	41,8
LE COL	7,0	0,0	7,0
LE CORBIER	2,8	0,1	2,7
LE DONJON	35,2	26,9	8,3
LE LIMOUZAT	2,0	2,0	0,0
LE POUZIN	0,0	0,0	0,0
LE PUY	8,0	4,3	3,7
LE RIVIER	0,2	0,0	0,2
LE TEIL	38,2	4,1	34,1
LE VERNEY	33,4	1,1	32,3
LENTIGNY	30,2	20,1	10,1
LEPAIREUX	0,0	0,0	0,0
LES ANCIZES	38,8	20,3	18,5
LES CADALLES	0,0	0,0	0,0
LES ECHELLES	12,3	4,4	7,9
LES MENUIRES	9,3	3,5	5,8
LES MOURETTES	10,3	6,8	3,5
LES SAISIES	4,6	0,1	4,5
LES SALELLES	16,0	2,8	13,2
LES TACHES	33,5	16,2	17,3
LEYGUES	28,0	17,0	11,0
LIEVE	8,4	1,0	7,4
LIGNAT	0,0	0,0	0,0
LIMONY	0,0	0,0	0,0
LIMOUZAT-BIS	26,3	0,0	26,3

LIORAN	16,3	3,4	12,9
LIVET	0,0	0,0	0,0
LOGIS-NEUF	0,0	0,0	0,0
LONGEFAN	9,9	0,6	9,3
LONGERAY	0,0	0,0	0,0
LORIOLE	20,9	15,2	5,7
LOUDES	36,3	33,6	2,7
MALGOVERT	3,0	2,8	0,2
MALINTRAT	0,0	0,0	0,0
MALLIFAUD	0,0	0,0	0,0
MARCLAZ	0,0	0,0	0,0
MARIE	21,6	12,6	9,0
MARNISE (LA)	0,0	0,0	0,0
MARTRES DE VEYRE	12,6	7,3	5,3
MASSIAC	14,4	14,4	0,0
MATEL	7,9	5,7	2,2
MAURIAC	47,3	23,4	23,9
MAURS	26,6	15,1	11,5
MEGEVE	7,4	0,5	6,9
MERMOZ	7,0	0,6	6,4
MESSIMY	8,5	3,1	5,4
MEUNIERES(LES)	0,0	0,0	0,0
MEXIMIEUX	17,1	5,7	11,4
MEYLAN	9,0	1,6	7,4
MEYSSE	0,0	0,0	0,0
MEYTHET	0,0	0,0	0,0
MEYZIEU	30,0	27,8	2,2
MEZEL	15,4	10,1	5,3
MILLERY	21,7	14,5	7,2
MIONNAY	14,0	11,8	2,2
MIONS	64,4	10,9	53,5
MIRIBEL	7,7	5,4	2,3
MOINGT	13,4	8,2	5,2
MOIRANS	13,8	5,2	8,6
MONISTROL-D ALLIER	0,0	0,0	0,0
MONTAGNY-LES-LANCHES	7,5	3,1	4,4
MONTAIGUT-LE-BLANC	12,2	5,5	6,7
MONTALIEU	18,4	16,9	1,5
MONTÉLIMAR	20,0	17,4	2,6
MONTJOYER	29,8	16,9	12,9
MONTLUCON	133,0	126,8	6,2
MONTLUEL	0,0	0,0	0,0
MONTMELIAN	0,0	0,0	0,0
MONTPEZAT	10,4	0,4	10,0

MONTREVEL	36,8	31,5	5,3
MONTROND	7,1	6,9	0,2
MONTVERDUN	26,5	25,4	1,1
MONTVICQ	0,0	0,0	0,0
MORESTEL	24,1	5,1	19,0
MORZINE	8,1	0,3	7,8
MOTTARET	2,7	0,0	2,7
MOTZ	23,8	1,8	22,0
MOUCHE (LA)	29,3	3,9	25,4
MOULINS-EST	240,0	170,8	69,2
MOUTIERS	3,5	0,4	3,1
MOUX	0,0	0,0	0,0
MYANS	0,0	0,0	0,0
NANTET	0,0	0,0	0,0
NEULISE	8,4	8,0	0,4
NEUSSARGUES	51,5	40,5	11,0
NORD-UEST	0,0	0,0	0,0
NYONS	19,8	3,9	15,9
OLLIERGUES	6,1	4,8	1,3
ORELLE	0,0	0,0	0,0
QUEST-ALLIER	40,0	0,0	40,0
OULLINS	10,7	2,8	7,9
OYONNAX	38,9	1,2	37,7
OZON	0,0	0,0	0,0
PAPIN	9,4	6,9	2,5
PARISET	4,2	0,6	3,6
PASSY	14,0	1,4	12,6
PATURAL	8,2	5,5	2,7
Pays Mauriacois	0,0	0,0	0,0
PEAGE-DE-VIZILLE	22,0	22,0	0,0
PERELLE	0,0	0,0	0,0
PERRACHE	5,9	1,0	4,9
PIZANCON	38,6	22,3	16,3
PLANTADES	43,0	15,9	27,1
POISY	5,8	2,2	3,6
POLLIAT	0,0	0,0	0,0
POLYGONE	29,8	6,7	23,1
PONTCHARRA	0,0	0,0	0,0
PONT-DE-MENAT	6,0	4,7	1,3
PONT-EN-ROYANS	0,0	0,0	0,0
PONT-ESCOFFIER	7,8	0,0	7,8
PONT-EVEQUE	22,9	17,3	5,6
PONT-SALOMON	8,2	3,9	4,3
PORT-DU-TEMPLE	0,8	0,0	0,8

PORTES	0,0	0,0	0,0
POUGNY	3,3	1,4	1,9
PRALOGNAN	0,0	0,0	0,0
PRATCLAUX	13,6	13,5	0,1
PRAULIAT	4,7	3,3	1,4
PRAZ-ST-ANDRE	0,0	0,0	0,0
PRE-SEIGNEURS	14,5	11,1	3,4
PRESSY	0,0	0,0	0,0
PREVESSIN-MOENS	11,1	1,8	9,3
PRIVAS	19,4	7,7	11,7
PUBLIER	8,1	1,3	6,8
PYRIMONT	0,0	0,0	0,0
QUEIGE	0,0	0,0	0,0
QUINCIEUX	0,0	0,0	0,0
RAGEAT (LA)	0,0	0,0	0,0
RANDENS	0,0	0,0	0,0
REBOUL	0,0	0,0	0,0
REVENTIN	9,7	5,8	3,9
RILLIEUX	7,2	2,3	4,9
RIOM	52,1	52,1	0,0
RIORGES	15,1	7,5	7,6
RIOUPEROUX	0,0	0,0	0,0
RIVE-DE-GIER	5,2	3,5	1,7
RIVE-DE-GIER	0,0	0,0	0,0
RIVES	12,2	5,6	6,6
RIVIERE (LA)	34,4	1,8	32,6
ROANNE	17,2	7,1	10,1
ROCHETAILLEE	8,7	2,5	6,2
ROSSILLON	0,0	0,0	0,0
RULHAT	0,0	0,0	0,0
RUMILLY	0,0	0,0	0,0
SAINTE EUGENIE DE VILLENEUVE	0,0	0,0	0,0
SAINT-JEAN-DE-BOURNAY	27,5	13,2	14,3
SALAISE	19,0	8,7	10,3
SALETTES	30,6	21,6	9,0
SALLANCHES	9,0	0,2	8,8
SALZUIT	13,4	9,7	3,7
SANSSAC (L'EGLISE)	0,0	0,0	0,0
SARDON	8,2	4,5	3,7
SARRE	11,5	11,5	0,0
SAUSSAZ II (LA)	2,5	0,0	2,5
SAUTET (LE)	15,5	1,1	14,4
SAVIGNAC	42,0	3,2	38,8
SEMINAIRE	27,8	16,4	11,4

SERRIERES	0,0	0,0	0,0
SERVAS	7,6	3,6	4,0
SERVES	0,0	0,0	0,0
SIBELIN	0,0	0,0	0,0
SINARD	3,7	2,9	0,8
SOLEIL (LE)	9,0	6,1	2,9
ST PIERRE ROCHE	100,2	6,4	93,8
ST-AMOUR	14,4	0,3	14,1
ST-ANDRE-DE-CORCY	1,0	0,0	1,0
ST-AVRE	1,6	0,6	1,0
ST-AVRE (SNCF)	0,0	0,0	0,0
ST-BERNARD	7,7	4,3	3,4
ST-BERON	0,0	0,0	0,0
ST-BONNET-LE-CHATEAU	8,2	6,1	2,1
ST-CLAIR	15,5	6,6	8,9
ST-EGREVE	7,1	2,5	4,6
ST-EGREVE CENTRALE	0,0	0,0	0,0
STE-HELENE-DU-LAC	60,8	43,6	17,2
STE-SIGOLENE	7,4	2,2	5,2
ST-ETIENNE-CANTALES	15,0	0,0	15,0
ST-FLOUR	27,0	27,0	0,0
ST-GENIS-POUILLY	15,6	2,7	12,9
ST-GEORGES (SNCF)	0,0	0,0	0,0
ST-GUILLERME	17,7	4,8	12,9
ST-HILAIRE	0,0	0,0	0,0
ST-JACQUES	2,6	0,8	1,8
ST-JEAN D ARDIERES	23,7	15,6	8,1
ST-JEAN-DE-SIXT	4,5	0,0	4,5
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	16,2	5,1	11,1
ST-JUST-SUR-LOIRE	12,7	7,0	5,7
ST-MARCELLIN	54,8	37,6	17,2
ST-MARTIN-LA-CHAMBRE	0,0	0,0	0,0
ST-MICHEL-DE-MAURIENNE	0,0	0,0	0,0
ST-PIERRE-COGNET	15,0	0,0	15,0
ST-PIERRE-D ALBIGNY	26,9	5,0	21,9
ST-PRIX	36,1	36,1	0,0
ST-QUENTIN-FALLAVIER	21,6	12,3	9,3
ST-SAUVES	30,3	30,3	0,0
ST-SAUVEUR	33,9	3,0	30,9
ST-THOMAS-EN-ROYANS	22,8	6,1	16,7
ST-VALLIER	16,9	13,6	3,3
ST-VULBAS-EST	0,0	0,0	0,0
ST-YORRE	20,5	9,1	11,4
SUD-ALLIER	40,0	0,0	40,0

SUPER-BESSE	20,0	10,1	9,9
SURY-LE-COMTAL	15,2	2,2	13,0
TAIN (E.D.F. ET S.N.C.F.)	32,2	12,7	19,5
TANINGES	11,8	1,0	10,8
TARARE	71,9	30,1	41,8
TASSET	0,0	0,0	0,0
TAULHAC	8,6	7,9	0,7
TENAY	34,7	4,0	30,7
TERRENOIRE	0,0	0,0	0,0
TERRES-FROIDES	0,0	0,0	0,0
THIERS	53,8	53,8	0,0
THONES	1,5	0,0	1,5
THONON	15,5	2,5	13,0
TIGNIEU	23,4	7,1	16,3
TOURNON (S.N.C.F.)	0,0	0,0	0,0
TREFFORT	7,8	7,7	0,1
TREVAS	0,0	0,0	0,0
TRICASTIN-POSTE(LE)	0,0	0,0	0,0
VAISE	14,6	2,7	11,9
VAL THORENS	0,6	0,0	0,6
VAL-D ISERE	6,3	0,0	6,3
VALENCE	14,5	14,5	0,0
VALLIERES	0,0	0,0	0,0
VALLON	46,5	46,5	0,0
VALS	25,7	2,7	23,0
VARENNES-SUR-ALLIER	71,8	54,7	17,1
VAUCANSON	0,0	0,0	0,0
VAUGRIS	0,0	0,0	0,0
VEAUCHE	15,9	4,5	11,4
VENISSIEUX	28,5	8,3	20,2
VENTHON-POSTE	0,0	0,0	0,0
VERNOSC	36,2	5,7	30,5
VICHY	42,3	27,9	14,4
VICLAIRE	4,7	1,4	3,3
VIGNERES	16,0	2,1	13,9
VIGNOTAN	1,0	0,1	0,9
VILLARD-DE-LANS	14,6	2,4	12,2
VILLEFRANCHE	45,2	19,5	25,7
VILLEFRANCHE	0,0	0,0	0,0
VILLEREST	0,0	0,0	0,0
VINAY	11,2	3,2	8,0
VIRIAT	31,0	5,8	25,2
VIVIERS	0,0	0,0	0,0
VIZILLE	4,1	1,8	2,3

VOINGT	29,2	26,3	2,9
VOIRON	24,1	8,7	15,4
VOLVIC	7,1	2,4	4,7
VOLVON	0,0	0,0	0,0
VONNAS	0,0	0,0	0,0
VOREPPE	15,7	2,5	13,2
VOUGY	7,8	2,6	5,2
YDES	22,6	6,1	16,5
YENNE	7,8	6,4	1,4
YSSINGEAUX	23,7	8,3	15,4
YZEURE	51,8	46,8	5,0